

SOMMAIRE

Jean-Pierre Ribaut :	
Accueil et sauvegarde d'enfants juifs dans les institutions de l'Eglise catholique en France durant la Seconde Guerre mondiale	p. 1
Sœur Geneviève Couriaud :	
Silence, enfants juifs	p. 3
Sœur Odette-Marie Blavoet :	
Ils ont sauvé 22 enfant juifs à Templeuve (Belgique)	p. 11
Sœur Marie-Joseph Legeay :	
Comment on peut faire mentir un vieux dicton	p. 14
Sœur Marie-Josèphe Garon :	
Transmettre la mémoire	p. 16
Sœur Marie-Josèphe Bodénes :	
Journal du risque et de la confiance	p. 18

(Suite page 2)

ACCUEIL ET SAUVEGARDE D'ENFANTS JUIFS dans des institutions de l'Eglise catholique en France durant la Seconde Guerre mondiale

D'émouvantes cérémonies ont commémoré, en début d'année 2005, le 60^e anniversaire de la libération des camps de concentration. Le souvenir de toutes les victimes de la barbarie nazie a été célébré, avec une attention particulière pour tous les Juifs dont le III^e Reich avait programmé l'extermination.

Antenne 2 avait anticipé l'événement en diffusant, au cours de l'été précédent et dans le cadre de l'émission « Le Jour du Seigneur », un reportage sur « le réseau Marcel », ce service juif clandestin qui a réussi à sauver, dans le diocèse de Nice et avec le concours actif de l'évêque Mgr Rémond, plus de cinq cents enfants.

La publication par le père Blet, s.j., entre 1967 et 1981, des onze volumes des *Actes et Documents du Saint-Siège relatifs à la Seconde Guerre mondiale* conservés aux Archives vaticanes, n'a pas mis un terme aux mises en cause de l'Eglise catholique pour son attitude durant cette période. Des suspicions demeurent que les documents d'archives ne parviendront sans doute pas à éteindre.

Mais, au-delà de l'institution, il y a les personnes, et l'on reconnaît plus volontiers l'action concrète que des chrétiens, dans des temps et des lieux variés, ont effectuée pour soustraire à l'emprisonnement, à la déportation et à la mort, de nombreux Juifs et tout particulièrement des enfants.

En 2003, le Groupe de Recherches historiques et archivistiques des congrégations religieuses, section spécialisée de l'Association des Archivistes de l'Eglise de France, avait pris pour sujet de sa session annuelle « l'action en faveur des enfants juifs durant la Seconde Guerre mondiale ». Lors des rencontres des 11 et 12 mars, des archivistes ont présenté les traces que leurs différents fonds conservaient de ces activités clandestines.

La moisson s'est révélée abondante et digne d'intérêt ; c'est pourquoi il a été suggéré de réunir ces témoignages en un numéro spécial d'*Archives de l'Eglise de France*, entièrement consacré à ce thème. La nature même des actions de sauvegarde imposait un secret absolu ; elle entraînait *ipso facto* la disparition impérieuse des moindres indices de ces actions illégales et dangereuses en cas de perquisition. Aussi est-ce moins à partir d'archives quasi inexistantes que de témoignages d'acteurs, de bénéficiaires et de témoins que ce dossier a pu être constitué.

Après la Libération, quelques personnes ont réussi à reprendre contact avec celles et ceux qui leur avaient sauvé la vie ; des amitiés durables se sont ainsi établies et des relations chaleureuses ont pu se pour-



Monseigneur Paul Rémond (1873-1963),
évêque de Nice

(Suite de la page 1)

Sœur Ghislaine :
Comme une mère p. 20

Sœur Bernadette Chauvier :
Venez !
En 2001, trois religieuses
ont reçu le titre de
« Justes parmi
les Nations » p. 21

Sœur Marie-Paul Joguët :
Heureux dénouement
d'un sauvetage
mouvementé p. 25

Sœur Marie-Paul Joguët :
Au risque de leur vie p. 28

Sœur Françoise de Brienne :
Captives en nos murs p. 30

Marie-Hélène de Bengy :
Chez les frères mineurs
capucins :
le père Marie-Benoît,
Père des Juifs p. 35

Sœur Pascale Irigoyen :
Ne dis jamais ton nom ! p. 38

Jean-Pierre Ribaut :
A l'ombre de Fourvière
et au nez de Barbie p. 39

Sœur Yvonne Lamour :
« Un petit géranium
rouge » p. 41

Jacques Rogé :
A chacun sa façon
de résister ! p. 42

suivre. Mais le plus souvent, c'est au cours de la dernière décennie que des survivants à la recherche de leur passé, sont revenus sur les lieux de leur refuge ; ils ont tenté, à défaut de retrouver leurs sauveurs eux-mêmes disparus, de raviver d'anciens souvenirs, grâce à la permanence des institutions.

La gratitude les a souvent poussés à établir des dossiers afin de faire reconnaître officiellement la qualité de « Gardien de la vie » ou de « Juste parmi les nations » à ceux et celles qui avaient assuré leur survie. Nombre de relations recueillies dans ce numéro thématique trouvent leur origine dans cette démarche qu'ont couronnée des cérémonies officielles d'hommage et de reconnaissance, révélant au grand jour l'héroïsme ordinaire d'humbles personnes qui n'estiment, au total, « n'avoir fait que leur devoir ».

La gerbe de témoignages ainsi réunie n'a évidemment rien d'une étude exhaustive. Elle émane principalement de petites congrégations ou d'importance moyenne : les grands ordres ont la matière et les moyens de réaliser des publications spécifiques. Quinze contributions, d'ampleur variable, composent ce florilège : douze proviennent de communautés religieuses féminines, deux d'instituts masculins et la dernière, qui n'est pas la moins originale, d'un diocèse où l'on a conservé dans les archives quelques traces de l'action de prêtres, et plus encore, des correspondances attestant la vigilance sourcilieuse du Commissariat aux Affaires juives.

Afin d'éviter des répétitions inutiles, il a été demandé à chacun des auteurs d'insister sur l'originalité du témoignage rapporté, sans se soucier des références à l'histoire générale. Celle-ci fait l'objet d'un bref rappel dans le premier article, celui de Sœur Geneviève Couriaud qui est à l'origine de l'ensemble du projet.

On ne s'étonnera pas de voir la zone libre servir de cadre à de nombreuses actions de sauvegarde ; pourtant des faits similaires sont signalés sur l'ensemble du territoire : de la Bretagne à la Moselle, dans des relations présentées oralement lors de la session et non retranscrites ici, jusqu'à Aix-en-Provence et Nice. Les reliefs arides et dépeuplés du Massif Central offrent des refuges moins exposés que les villes où campe l'armée ennemie ; cependant elles sont le théâtre de bien des épisodes, insolites ou plus classiques. Lyon, Nantes, Bordeaux, Toulouse ou Lourdes servent d'asile aux enfants recherchés, au même titre que les départements de l'Orne, du Morbihan ou de la Charente.

Les structures existantes : écoles, pensionnats, orphelinats, couvents, constituent une cachette idéale pour intégrer des enfants juifs sans éveiller trop de soupçons. Ainsi le « réseau Marcel » de Nice se greffe sur l'organisation de l'enseignement libre du diocèse, grâce à la complicité de Mgr Rémond.

Religieuses et religieux mettent leur ingéniosité et leur sens de l'organisation au service de la charité. Souvent appuyés par des prêtres, voire des évêques, tous unissent leurs forces pour cette cause humanitaire. L'obéissance s'efface parfois devant la nécessité : nombre de religieuses agissent alors de leur propre initiative, à l'insu de leur supérieure, tant est impérative la loi du silence. En dépit de cette discrétion, il arrive qu'on devine ces actions clandestines ; conscient de l'importance de l'enjeu, chacun respecte le « non-dit » et l'on attendra bien des années pour révéler la conscience imprécise que l'on avait alors de certains mouvements insolites qui n'avaient pas manqué d'éveiller l'attention.

Au milieu des dangers, la situation se révèle parfois conflictuelle ; face à la docilité des enfants, le désir d'indépendance, voire l'inconscience de certains adultes, amène à gérer des situations dramatiques ou cocasses. Ainsi, les femmes hébergées au couvent de Marie Réparatrice de Toulouse offrent quelques exemples d'une difficile cohabitation. Cette situation due au nombre, à l'âge et aux conditions de claustration, reste exceptionnelle. Mieux vaut rester sur le beau témoignage d'une femme, sauvée en Charente par Sœur Saint-Cybard, ainsi qu'elle le rapporte dans « Ne dis jamais ton nom ».

Dans leur action en faveur des Juifs, tous ces gens d'Eglise rejoignaient, sans le savoir pour la plupart d'entre eux, l'attitude courageuse de l'archevêque de Toulouse, Mgr Saliège ; dans la déclaration qu'il fit lire dans toutes les paroisses de son diocèse, le 23 août 1942, il rappelait, au péril de sa vie, ce qui nous apparaît aujourd'hui comme une évidence : « Les Juifs sont des hommes, les Juives sont des femmes [...] Ils sont nos frères comme tant d'autres. Un chrétien ne peut l'oublier ».

Ces religieuses, ces religieux rejoignaient aussi d'autres chrétiens, des protestants en particulier, et des hommes de bonne volonté dans leur combat pour la dignité de l'homme. « Qui-conque sauve une vie sauve l'univers tout entier » proclame le diplôme décerné aux « Justes parmi les Nations ». C'est le sens profond de cet engagement de tous les « sauveurs » qu'a voulu mettre en relief le représentant du Consistoire, lors d'une remise de médaille, les unissant tous dans un même hommage : « Dans tous les coins de France, spontanément et sans rien attendre en retour, ils ont participé à la survie de l'humanité ».

Frère Jean-Pierre RIBAUT

Silence, enfants juifs

La série **4F** des Archives, relative à l'action de la Congrégation de la Présentation de Marie vis-à-vis de la persécution de la Communauté Juive de France, sous le régime de Vichy, est inexistante. Devant ce silence, des interrogations surgissent. Pourquoi les documents sont-ils absents ? Cela signifie-t-il que la Congrégation, en France, n'était pas au courant de la situation ? A-t-elle agi ? Est-elle restée sur la réserve, continuant sa mission d'enseignement comme si rien d'autre ne se passait ?

Dans les Annales ou lettres circulaires de la Supérieure générale, pendant la période 1939-1945, il n'est fait aucune mention des mesures qui pourraient être prises, de la ligne de conduite à suivre. Cependant, on y trouve fréquemment ces quelques mots ou d'autres semblables : *Soyez prudentes. Tenez-vous prêtes ! Gardez le silence. Tenez-vous en à vos écoles !* A quelle situation la Supérieure fait-elle allusion ? Il est difficile de le dire. Cependant, il est de notoriété que « des choses se sont passées », mais aucune trace dans les documents.

Dans le domaine de l'histoire, nous savons combien il est important de garder vivante la mémoire, de rendre toute justice au passé et d'écrire, s'il est possible, avant que les témoins ne se taisent à tout jamais. C'est à cette fin que, en 1990, la Supérieure provinciale, a demandé aux Sœurs qui avaient été témoins ou acteurs d'une action en faveur de la Communauté juive, d'écrire ou de dire ce qu'elles avaient vécu, vu, entendu. Celles qui se souviennent ont écrit ou parlé avec le souci d'être fidèles aux événements, à la réalité historique.

Suite à cette enquête, treize Sœurs ont envoyé une relation écrite et trois ont exprimé oralement leurs souvenirs. Les unes et les autres racontent avec beaucoup de discrétion ce qui s'est passé. C'est ainsi que nous avons su que bien des écoles avaient accueilli des enfants, parfois des familles ; une communauté faisait partie d'un réseau de passeurs. De plus, les enfants d'hier, sauvés ou témoins, qui ont aujourd'hui au-delà de 65 ans, se souviennent. Des rencontres ont eu lieu.

Ainsi la **série vide 4F** s'est enrichie de documents importants. Elle s'enrichit encore aujourd'hui. En effet, suite à des recherches et grâce au dossier paru dans le *Pèlerin Magazine* du 25 octobre 2002, n° 6256, « **Les souvenirs des enfants cachés** », des jeunes ont pu être retrouvés.

D'autres possibilités de recherche, nous sont données avec l'**Association des Enfants cachés, 37 rue de Turenne, 75003 Paris.**

Dans l'exposé qui suit, j'évoque rapidement l'histoire de cette période et donne des témoignages de « ces œuvres de guerre ». Ce travail n'est pas exhaustif. Il veut simplement apporter un témoignage de ce qu'a fait une Congrégation religieuse, parmi tant d'autres, relativement à la persécution de la Communauté juive.

Alertées par les Evêques, tels NN.SS. Gerlier, Théas, Saliège, Rémond... des Congrégations vont œuvrer dans le silence pour sauver des vies. Dès lors que des vies humaines sont en jeu, les actions se multiplient : prendre les enfants comme élèves ou pensionnaires, cacher des familles, favoriser leur déplacement, fournir de fausses pièces d'identité ou chercher à en établir, faire franchir clandestinement les frontières. Des Congrégations, des particuliers n'écoutant que leur conscience, ont pris de grands risques. Le nombre de Juifs sauvés grâce à leur action restée toujours secrète, le saura-t-on un jour ?

Je précise que la Congrégation de la Présentation de Marie, en France, se situe en gros dans la moitié Sud de la France, donc en zone libre jusqu'au milieu de l'année 1942, excepté la région de Nice sous occupation italienne.

I. Le contexte historique

La guerre éclate en 1939. En 1940, l'Europe est tombée aux trois quarts sous la domination de l'Allemagne nazie. L'exode a jeté sur les routes des millions de réfugiés fuyant l'avance allemande.

En **Pologne**, les Allemands, qui veulent germaniser la partie Ouest, se livrent à une persécution légale : fermetures d'églises et de couvents, interdiction de tous mouvements, internement des prêtres. Les Juifs sont entassés au ghetto de Varsovie.

Tchécoslovaquie. En 1939, Hitler impose sa politique raciale : l'élimination des Juifs. Mgr Tiso fait cohabiter le discours chrétien et le discours totalitaire.

Aux **Pays-Bas**, en 1941, les évêques interdisent la participation des catholiques au mouvement nazi néerlandais. Catholiques et protestants s'unissent pour protester contre la déportation des Juifs, en 1942-1943. En représailles, les Allemands étendent les arrestations aux chrétiens d'origine juive. (Parmi les victimes, Elisabeth Stein, carmélite et philosophe, canonisée par Jean-Paul II). Les évêques demandent aux fonctionnaires hollandais de ne pas collaborer à la déportation des Juifs et des travailleurs.

En **France**. La France est meurtrie par la défaite de 1940. Elle est sous l'occupation allemande. L'affrontement a été rude : 90 000 Français meurent au combat. C'est l'effondrement d'une armée, d'un régime, d'une nation. C'est la victoire d'un état totalitaire sur une démocratie, d'une « race nordique saine sur un peuple latin décadent ».

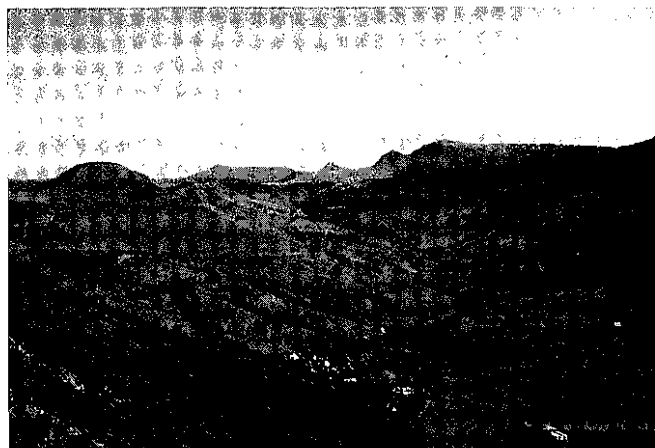
La III^e République disparaît et les pleins pouvoirs sont remis entre les mains du Maréchal Pétain. La conscience chrétienne est placée devant des choix difficiles. Quelle attitude avoir envers l'occupant ? Faut-il se soumettre aux autorités en place ? au gouvernement de Vichy ? Peut-on rester passif devant l'élimination des Juifs ? La violence est-elle légitime pour libérer le pays ?

Vaincue, la France se résigne, à l'initiative du Maréchal Pétain, à signer un armistice humiliant. Le régime de Vichy est favorable à l'Eglise. La France, dans sa grande majorité était pétainiste, ce qui ne veut pas dire nazie. Ce sont deux choses différentes. Pétain abolit les lois d'exception qui frappent les congrégations et leurs écoles. La loi du 7 juillet 1904 est abolie ; celle de 1901, sur les associations, est remaniée. Profitant de ces mesures favorables, les religieux reprennent le costume (le 3 septembre 1940).

Toutefois des mesures raciales sont prises dès 1940. Toute une législation antisémite est mise sur pied ! Progressivement, les Juifs sont éliminés de la fonction publique, du journalisme, de la radio, sous prétexte de leur influence insinuante et décomposante. Ce nouveau statut des Juifs s'appuie sur un critère racial, marquant ainsi une rupture avec la tradition républicaine française et les Droits de l'homme.

En 1941, une nouvelle loi prend en compte, en plus du critère racial, le critère religieux : le peuple décide. La mention juive est inscrite sur la carte d'identité. En 1942, le port de l'étoile jaune devient obligatoire dans la zone occupée. Les Juifs sont neutralisés ; ils deviennent des parias dans leur propre pays. La décision d'extermination des Juifs, prise par les Allemands, fin 1941 début 1942, reste secrète jusqu'à l'été 1942. Cependant l'exode des Juifs, commencé en 1940, s'intensifie. Ils tentent de trouver un refuge sûr dans le Sud de la France, en zone libre, ou dans un hypothétique pays d'exil.

Pendant l'été 1942, commencent les persécutions ouvertes. La propagation officielle antisémite se déchaîne. Tous les Juifs sont astreints au port de l'étoile jaune. A partir



Les reliefs vallonnés et arides du Massif Central où trouvèrent refuge de nombreux enfants juifs.

de juillet 1942, la déportation s'organise au centre de regroupement de Drancy en direction des camps : chambres à gaz, travaux forcés, camps d'expérience (Dachau, Auschwitz, Buchenwald...).

II. Témoignages des « œuvres cachées »

1. Ecole primaire d'Aumont-Aubrac¹

« J'étais à Aumont (l'année ?). Une colonie juive venant de Pologne se cachait dans la Margeride. A l'approche de l'hiver, les familles cherchèrent à mettre leurs enfants à l'abri. Nous prenons trois petites filles de 7, 8, 9 ans. Déjà, nous avons accueilli des réfugiés de Lorraine. Les trois nouvelles venues seront appelées les Niçoises.

Quelques personnes furent informées : Monsieur le Curé Gal et Monsieur le Maire, car il nous fallait des cartes d'alimentation. Le maire nous les a faites sous un faux nom. Les maîtresses du primaire ignoraient la situation des « niçoises ». Nous avons gardé le secret à l'école. Les enfants sont restées deux ans. L'aînée, Renée, a préparé son certificat d'études et l'a obtenu à Saint-Chély d'Apcher (Lozère), sans incident. Toutes trois suivaient la catéchèse, très attentivement, ne posaient jamais de question en public, mais souvent, elles venaient me voir. *Tu as parlé de saint Paul, ce matin, c'est un traître, il nous a abandonnés.* J'essayais d'expliquer.

Les mamans se cachaient dans des fermes ou dans les bois environnants ; elles venaient de temps en temps avec mille précautions. Elles arrivaient à la tombée de la nuit par la porte de la cuisine, passaient la nuit à la salle de jeux, sans lumière, et repartaient avant le lever du jour. Quant aux papas, je sais que l'un avait été pris dans une rafle, que l'autre se cachait, mais je ne sais où.

¹ Relation écrite par Sœur Marie Casimir Estévenet, membre de la communauté d'Aumont-Aubrac (Lozère), aujourd'hui domiciliée à Chamborigaud (Gard).

Les petites étaient très méfiantes. Si quelqu'un sonnait à la porte en dehors des heures de classe et qu'elles entendaient une voix d'homme, vite, elles descendaient à la cave et attendaient. Une fois, elles y sont restées toute la soirée, blotties toutes trois l'une contre l'autre et attendaient que j'aille les chercher.

Plusieurs fois nous avons eu peur. Les Allemands sont venus visiter la maison pour s'y installer, mais devant le manque d'eau, ils y ont renoncé. Nous avons vécu ainsi deux ans. Ensuite, les petites sont parties et nous n'avons plus eu de nouvelles.

Un été, il y a plus de vingt ans, je reçois un groupe de six personnes, très émues en pénétrant dans la cour. Une jeune me saute au cou, sans mot dire, et me demande des nouvelles de Sœur Régina, la Supérieure, décédée depuis quelque temps. En entrant au parloir, elle prend la photo et se met à pleurer : « C'est elle qui m'a sauvé la vie ». Montrant la photo à sa famille, elle redit les mêmes paroles. C'était une de nos petites juives, venues en pèlerinage en ce lieu où elle avait échappé au massacre. Son frère allait à Mende (Lozère), Pensionnat Saint-Privas, voir ses sauveteurs. Des moments inoubliables : on pleurait, on riait, on s'embrassait !

Toujours à Aumont. Sœur Nathalia, du Malzieu (Lozère), village assez proche, avait accepté deux enfants juives. Leur présence au Malzieu n'étant plus sûre, elle a fait passer les deux enfants comme pensionnaires, à Aumont. Elle les accompagne à Saint-Chély où la Supérieure d'Aumont, Sœur Régina, les attendait. Les mamans étaient là, regardaient et suivaient de loin, faisant les indifférentes. La sœur a pris les billets pour les enfants. Les deux mamans ont pris également leur billet, puis le même train et ont suivi Sœur Régina, de loin, pour voir où se dirigeaient leurs enfants. Une heure après, les mamans arrivaient à l'école, rejoignaient leurs enfants sans avoir été repérées. »

2. Ecole de Saint-Chély-d'Apcher²

« Au cours des années 1941-1942, nous avons accueilli dans la communauté plusieurs enfants juives. Je me souviens de trois en particulier : deux Sœurs, huit et dix ans environ, au nom d'emprunt de Bataille, et une jeune fille de 15 à 16 ans dont le nom m'a échappé. Les livrets de famille, les papiers confidentiels étaient soigneusement cachés au galetas, entre deux épaisseurs de papier kraft. Ces enfants étaient pensionnaires au même titre que les autres. Personne ne faisait allusion à rien.

Un jour les Allemands sont venus perquisitionner dans l'école où se trouvaient plusieurs internes juives. Je ne me souviens pas du nombre. La supérieure, a eu le réflexe de

² Relation écrite par Sœur Marie d'Estours, membre de la communauté de Saint-Chély (Lozère), domiciliée aujourd'hui à Bourg-Saint-Andéol (Ardèche).

les entasser dans une vieille cheminée dont elle avait rabattu le tablier. C'est grâce à sa présence d'esprit que les enfants ont été sauvées. »

3. Ecole Primaire du Malzieu-Ville³

« Beaucoup de Juifs se cachaient au Malzieu car un secrétaire de mairie établissait de fausses cartes d'identité.

Au Malzieu, Sœur Nathalia a caché, pendant plusieurs jours, en période scolaire, toute une famille juive de 7 à 8 membres, au galetas de l'école. Un coin du galetas avait été aménagé derrière la provision de bois pour le père, la mère et une adolescente. Derrière le tas de bois, il y avait une petite lucarne d'où il était possible de fuir par le toit. Deux jeunes filles du Pays faisaient la classe chez nous. La plus âgée montait les repas en cachette. Les enfants plus jeunes étaient en classe.

Une famille du Malzieu était au courant et c'est l'un des membres qui est venu avertir Sœur Nathalia qu'un détachement d'Allemands entraît au Malzieu. Le départ de cette famille a été rapide. Elle s'est enfuie dans le petit bois, derrière l'école, en traversant le grand pré qui l'en séparait, sans être vue. Ils ont rejoint la Belgique. Quelque temps après, ils nous écrivaient : « On est sauvé : nous sommes arrivés à bon port ».

Un autre jour, un homme, Juif, s'est présenté à la porte, en disant : « On vient de nous annoncer qu'il va y avoir une rafle ». Sœur Nathalia n'écoulant que sa conscience, l'a conduit dans une chambre, au premier étage. Il y est resté plusieurs jours. Les volets de la chambre restaient entrebâillés, car sa femme résidait en ville et passait parfois devant l'école afin que son mari puisse la voir.

Pour l'aider à fuir sans que son identité soit soupçonnée, Sœur Nathalia s'est arrangée avec les parents d'une pensionnaire qui habitait la montagne. Un monsieur, bien connu comme grand buveur, est venu le chercher, à pied. Ils sont partis tous les deux sur la route, en zigzagant, comme s'ils étaient saouls, pour donner le change. La famille de la pensionnaire l'a gardé, puis il est redescendu du côté de Saugues (Haute-Loire). Il a été sauvé. »

4. Ecole de Marcillat⁴

« En 1942, j'arrivais à Marcillat, dans l'Allier, à 25 km de Montluçon. La ligne de démarcation entre zone libre et zone occupée passait par Moulins. L'école de Marcillat a accueilli une bonne dizaine d'enfants juifs. Nous les

³ Relation orale faite par trois membres de la Communauté du Malzieu : Sœur Marie-Bénilde, Sœur Marcelle Belin et Sœur Saint Ange. Sœur Marie-Bénilde, domiciliée aujourd'hui à Moulins (Allier), l'a mise par écrit.

⁴ Relation écrite par Sœur Marie d'Estours, membre de la Communauté de Marcillat (Allier), domiciliée aujourd'hui à Bourg-Saint-Andéol.



Aumont-Aubrac (vers 1955). La seconde, en partant de la gauche, des religieuses en costume d'époque : Sœur Marie Casimir Estévenet.

gardions pendant la journée. Nous savions que les enfants avaient changé de nom en arrivant, les parents venaient les faire inscrire. Ils vivaient dans des lieux isolés, dans la campagne, et même dans une ancienne abbaye désaffectée, à la limite du Puy-de-Dôme et de l'Allier. Les enfants fréquentaient régulièrement l'école, mais personne ne posait de questions sur leur identité. Au moment de la Libération, ces familles ont quitté le pays, saines et sauvées.

Les Allemands sont remontés vers l'Est, en 1945, et sont passés par Marcillat dans le courant du mois d'août. Certains papas nous ont demandé de les cacher dans la journée. Dans la petite maison, c'était difficile avec l'école. La Supérieure a eu la présence d'esprit de les cacher dans le jardin entre les haies de haricots grimpants. Ils ont ainsi échappé à la rafle. »

5. Pensionnat de la Nativité, à Aix-en-Provence⁵

« Août 1944. Un homme se présente pour inscrire deux enfants juives comme pensionnaires. Bien d'autres étaient déjà là. Demandant des renseignements sur les parents, ce Monsieur me dit qu'ils venaient de passer au four crématoire de Tréblinka. J'ai pris les deux enfants et le Monsieur ajoute : « Vous n'aurez rien à craindre, j'ai fait dresser de faux papiers : extrait de naissance, acte de baptême. En cas de danger pour les enfants et pour vous, je vous prévenirais par téléphone, de cette façon : Ce soir, j'apporterai le linge à Simone ». A ce moment là, je viendrai chercher les deux fillettes : Juliette et Roseline, leur nouveau nom.

Les deux enfants se sont bien adaptées à l'école de la Nativité. Elles avaient 10 et 12 ans. Tout allait bien pour les enfants ; pour moi, beaucoup d'inquiétude chaque jour... mais j'ai gardé les enfants.

Le fameux coup de téléphone est arrivé, à 10 heures du soir, le 30 juin 1944. Le Monsieur est revenu chercher les

⁵ Relation orale par Sœur Marie-Adrienne, supérieure de la Communauté, aujourd'hui décédée, retranscrite par l'auditrice et relue par Sœur Marie-Adrienne.

enfants me disant qu'elles étaient repérées sur Aix-en-Provence et nous risquions une perquisition. Les enfants sont donc parties avec le Monsieur vers une destination inconnue et un lourd silence est tombé !

J'ai accueilli une autre enfant juive, prénommée Régine, au pensionnat. Elle est restée dans l'école pendant deux ans... puis plus rien.

Elle-même, sauvée du génocide, a témoigné ces dernières années à la Télévision, dans l'émission « Avis de recherche » (il y a environ 6 ans). Elle disait avoir la vie sauve grâce aux Sœurs qui l'avaient accueillie à Aix-en-Provence et gardée au moins deux ans. Elle témoignait : dans la journée, je restais cachée, et la nuit, je sortais de ma cachette pour manger. Sœur Marie-Adrienne me laissait le frigo ouvert avec ce qu'il fallait pour manger. J'ai entrepris des recherches... mais en vain.

Sur la revue hebdomadaire, *Pèlerin magazine*, numéro 6256, du 25 octobre 2002, au dossier « Grand récit : Les souvenirs des enfants cachés : de l'ombre à la lumière », j'ai retrouvé le nom de Régine. Je connais maintenant son nom de famille : Zylberberg. Dans ce petit texte, on relate : « Abandonnée par sa mère, élevée de loin par son père, joueur invétéré, Régine Zylberberg fut d'abord accueillie dans un couvent d'Aix-en-Provence, avant de gagner Lyon, puis l'Alsace où l'on prit soin d'elle. Son père, déporté, revint des camps de la mort et ouvrit un restaurant à Belleville. Le début de la vie parisienne... Je suis à sa recherche ! »

6. Millau⁶

« De 1942 à 1947, je me trouvais à Saint Georges-de-Luzençon (à 10 km de Millau). J'allais assez souvent à Millau pour des journées pédagogiques ou pour faire des commissions. Sœur Sainte Madeleine Martel, directrice à Millau (Aveyron), Institution Sainte-Marie, nous invitait à passer les vacances de Noël et de Pâques dans sa communauté, située au centre ville, sur le boulevard Carnot.

Les Allemands y occupaient plusieurs classes et utilisaient, de temps à autre, la cour de récréation des élèves, pour y instruire les jeunes recrues. J'ai vu cela de mes yeux.

Sœur Sainte Madeleine, la directrice, cachait une dizaine de jeunes filles juives, de 10 à 12 ans, dans notre orphelinat. Elles allaient en classe, avec les élèves externes. Elle cachait également deux jeunes filles d'une vingtaine d'années qu'elle occupait à l'entretien du réfectoire et comme aide à la cuisine. Je les ai vues plusieurs fois. Sœur Sainte Madeleine se savait en danger. Elle me disait : « Si un jour je suis dénoncée, je serai fusillée ».

A la suite de ce témoignage, j'ai écrit à **Madame Reich-Marquès, ancienne élève de Millau**, pendant cette période. Voici sa réponse.

⁶ Relation écrite par Sœur Marie-Emile, aujourd'hui décédée.

« En ces temps où l'on reparle du génocide des Juifs, où l'on parle de ceux qui ont eu le courage de sauver des Juifs, de les cacher, de leur faire prendre d'autres chemins, je voudrais dire le courage de Sœur Sainte Madeleine, à Millau.

Sœur Sainte Madeleine a eu du cran, de la volonté pour tenir tête aux Allemands qui, dans les années 1942-1943, ont occupé l'établissement où j'étais pensionnaire. J'étais jeune et ne comprenais pas ce qui se passait au-dehors : persécutions, massacres.

Notre école Sainte-Marie a été occupée par les Allemands. C'est ainsi que, pendant plusieurs mois, nous avions des jeunes militaires dans le réfectoire auprès du nôtre, dans les couloirs, et le soir, tout près de nos dortoirs. Ces Messieurs étaient très polis avec nous et respectueux.

Près du lit où je couchais, il y avait des jeunes filles, jamais les mêmes, qui dormaient une, deux ou trois nuits, pas très longtemps. Elles pleuraient. Puis, elles partaient et on ne les revoyait plus. Les Religieuses nous disaient de garder le silence sur elles. On ne connaissait rien, nous, enfants, de cette drôle de guerre. On avait seulement peur de l'ennemi, des Allemands. »

7. Pensionnat de Saint-Julien-en-Genevois⁷

« La communauté faisait partie d'une organisation qui essayait de faire passer la frontière aux ressortissants juifs. Le réseau de Lyon passait par Annecy. D'Annecy, par l'intermédiaire de M. l'Aumônier de l'hôpital, l'Abbé Alfred Veyrat, parisien, il nous avait été demandé d'accueillir des Juifs pour les faire transiter sur la Suisse. Nous avons donné notre accord.

De temps à autre, nous recevions un coup de téléphone ou des cartes ou un petit colis. C'était le signe convenu pour se rendre à l'arrivée du bus d'Annecy, le soir vers les vingt-deux heures. On nous amenait une ou deux personnes. Nous savions que nous devions opérer avec beaucoup de prudence pour les héberger jusqu'à ce que, tard dans la nuit, un passeur vienne les prendre pour leur faire franchir la frontière, en un lieu sûr. Je ne sais combien de fois nous avons rendu ce service !

C'est ainsi que nous avons fait passer la douane française toute proche à plusieurs Juifs dont un jeune professeur de Grenoble, avec sa petite fille (juive polonaise, si je me souviens bien). Nous n'avons jamais su si elle avait pu atteindre un village suisse. Le prêtre d'Annecy qui s'en occupait a été arrêté, martyrisé, mais a eu le courage de ne pas parler.

Le même aumônier de l'hôpital, nous avait demandé de cacher, au Pensionnat, une jeune fille juive dont les

parents se cachaient également dans les montagnes de Haute-Savoie. La jeune fille était employée à l'internat et je la prenais comme monitrice dans ma classe. Elle est restée jusqu'au jour où, nous-mêmes avons été prévenues, ainsi que la population, que les Allemands arrivaient sur Saint-Julien. C'était un dimanche après midi, vers les six heures. A l'époque, nous avions aussi trois ou quatre autres enfants juifs que les demoiselles de Gignac-la-Nerthe nous avaient demandé de mettre en sûreté. Depuis quelques jours, nous avions fait une valise, pour un éventuel départ.

Les plus rapides d'entre nous avons pris les enfants et sommes parties par la frontière, derrière l'hôpital. Première difficulté : une rangée de barbelés de soixante centimètres de hauteur environ, mais de trois à quatre mètres de largeur. En cherchant une issue possible, nous avons découvert un endroit où les barbelés étaient un peu écrasés par les bêtes de notre voisin qui avait des terres en Suisse. Nous passons sans blessures, mais un peu plus loin, un deuxième obstacle : une frontière de barbelés en hauteur. Sur la plus haute ligne, nous jetons les manteaux des enfants et les vêtements les plus épais que nous ayons et nous les faisons grimper avec précaution et redescendre sur la Suisse. Restaient les Sœurs et la jeune fille juive. Après avoir longé un moment la ligne des barbelés, l'une de nous décèle une déclivité du sol. En soulevant au maximum le fil barbelé, nous nous glissons, à tour de rôle, comme des anguilles, par ce passage. Ouf ! tout le groupe est en Suisse ! Où se diriger ? La nuit tombe. Quelques gouttes de pluie aussi. Soudain, une rencontre : le garde-suisse !

– D'où venez-vous ? repassez la frontière.

– Pas possible. Les Allemands arrivent sur Saint-Julien.

– Mais qu'allez-vous faire, surtout avec ces enfants ? Allez, suivez-moi. Je vais vous mettre à l'abri. Il nous conduit dans une grange. Il y a des bottes de paille : « Ouvrez ce qu'il vous faut et dormez !... Mais demain, ne sortez pas avant que je ne vous ai déclarées au poste frontière ».

Dans la nuit, la porte de la grange s'ouvre. Des lumières ! C'était un autre groupe qui venait partager notre refuge. Nous sommes restées quatre à cinq jours dans notre grange. La jeune fille juive est restée en Suisse d'où elle a pu ensuite rejoindre ses parents.

Les enfants étant en sécurité, deux d'entre nous sommes reparties en direction de Saint-Julien chercher des provisions pour les enfants. De loin, dans le jour naissant, nous voyons une forme humaine sous la guérite ! Est-ce un Suisse ? Est-ce un Allemand ? Seulement des gens de Saint-Julien qui avaient passé la nuit dans la guérite ! Nous continuons vers la frontière. Arrivées vers l'Eglise, nous demandons quelques nouvelles ; rien de bien houleux. Arrivées à l'école de la Présentation, nous prenons le nécessaire et repartons aussi vite rejoindre le groupe de nos enfants en Suisse. »

⁷ Relation écrite par S. St Régis, membre de la communauté de Saint Julien-en-Genevois (Haute Savoie), domiciliée aujourd'hui à Bourg-Saint-Andéol.

8. Institution Blanche de Castille, à Nice⁸

Avant de relater les événements relatifs aux Juifs, il est bon de rappeler les circonstances qui ont amené la Présentation de Marie à Nice.

Suite à la loi de 1904, la supérieure générale, mère Sainte-Séraphine cherchait des lieux d'asile à l'étranger. C'est ainsi, qu'elle ouvre une maison en Italie, à Port-Maurice. L'école a été transférée, peu de temps après, à Bordighera, Villa Loreto : une école française à l'étranger pour les familles qui désirent continuer à donner une éducation chrétienne à leurs enfants selon l'esprit de Marie Rivier, la fondatrice de la Congrégation.

En mai-juin 1940, la Riviera italienne n'est plus un abri sûr. Aussi les démarches pour mettre les pensionnaires en sécurité se précipitent.

10 juin 1940. Mussolini, ébloui par l'invasion allemande, déclare la guerre à la France et à la Grande Bretagne. Ce jour même, tout est prêt. Les Sœurs avec leurs élèves partent à Nice et trouvent des appartements qu'elles transforment en classes, ainsi qu'une maison plus vaste, rue Carabacel, foyer offert par les Sœurs Dominicaines de la Présentation de Marie, de Tours ; une autre maison au boulevard Carnot où s'ouvre le pensionnat Blanche de Castille.

À Nice et sur toute la côte d'Azur, depuis le début de la guerre, les Juifs de France et de toute l'Europe affluent. Mais leur sécurité devient précaire. Il faut encore se cacher.

Janvier 1943. Hitler déclare la guerre totale. Les Juifs sont traqués partout, les Résistants aussi. L'Italie signe un armistice avec les Alliés, le 8 septembre. Conséquence: le lendemain matin, le 9 septembre exactement, les Niçois ne voient plus un seul soldat italien. Le 10 septembre, arrive en gare le premier convoi de soldats allemands. En effet, Brünner est chargé de capturer, à Nice, le maximum de Juifs, sans aucune distinction de nationalité. Ils sont trente mille! Ils cherchent à obtenir rapidement un document du Consulat italien, avec un nom italien, afin de passer rapidement la frontière. Les Allemands, quant à eux, réquisitionnent les plus beaux hôtels dont l'Excelsior. La Kommandatur s'installe place Masséna.

Alors que des enseignantes juives sont exclues d'un lycée de jeunes filles, que des élèves, dont Simone Jacob (Simone Veil) sont renvoyées de leur établissement scolaire «par mesure de sécurité», Monseigneur Rémond, évêque de Nice, qui a pris une part très active pour sauver des Juifs et surtout des enfants, demande aux Directeurs des écoles catholiques de prendre les enfants juifs que les parents viennent inscrire afin de les sauver. Tout l'enseignement catholique agissait en communion avec

l'Église, avec toute la prudence qu'exigeait la situation, car tout le monde savait que « celui qui aide un Juif... partage son sort ». (J. Joffo : *Un sac de billes*, p. 308).

La directrice, Sœur Marguerite de Jésus entre dans les vues de Monseigneur Rémond et accueille ceux qui tremblent pour leur vie, avec le plus grand respect des races et des religions. Elle va accueillir un nombre relativement important d'enfants, consciente que c'est au risque de sa vie et de celles de ses Sœurs.

Je donne de mémoire une liste de jeunes juives, élèves à Blanche de Castille, dans les années 1943-1945. [Suit une liste de seize noms dont Yvette Staemuller (Geoffroy) dont il sera question plus loin].

Fin octobre 1943. L'année scolaire est bien commencée. Mais la Défense passive demande de trouver des lieux d'accueil, éloignés du port, afin de n'avoir pas plus de quarante enfants sous le même toit, par mesure de sécurité. Les plus jeunes élèves sont envoyées à la Bollène, Vésubie, à 55 km de Nice. Un deuxième groupe est envoyé à Mont-Boron. L'après-midi du 21 novembre, un troisième groupe - les internes - prennent leur baluchon, et, à pied, se rendent avenue de Cimiez, vers le Petit Palais. C'est un hôtel sans clients. L'utilisation des locaux a été suggérée par les équipes de sécurité : chambres à l'entresol pour ne pas avoir à descendre la nuit en cas d'alerte. La vie scolaire reprend avec les externes qui viennent suivre les cours.

Janvier 1944. Les rafles s'intensifient, le vendredi soir, surtout. À l'hôtel Excelsior, on entasse des hommes, des femmes, des enfants. Le soir du 10 février, Paulette Goldenberg ne rentre pas au Petit Palais. Elle avait passé le jeudi en famille, ou peut-être, est-ce ce jour-là qu'elle est allée à un rendez-vous, malgré les mises en garde prudentes d'une de ses maîtresses : Sœur Saint-Ignace. Elle était d'origine, non pas roumaine, comme elle disait, mais allemande. Et les siens étaient partout chassés, retrouvés, persécutés.

Vendredi 11 février

Un peu avant midi, Sœur Marguerite de Jésus invite les «volontaires» à l'oratoire, pour prier la Vierge Marie. Elle n'imposait pas la prière, mais en donnait le sens et le désir.

Dans l'après-midi, trois Messieurs se présentent à la porte et demandent à voir Yvette Staemuller. Leur taille, leur ton, la précision du nom, troublent Sœur Sabine, la Sœur portière. Ils viennent également chercher Hélène et Monique Fischmann. De nationalité portugaise, parlant le Français avec difficulté, la Sœur bafouille : « n'est plus là. Monique et Hélène sorties...hier... ne sont pas rentrées (ce qui était faux) ». Je vais chercher la Directrice. Deux de ces Messieurs avancent après elle, le troisième reste pour surveiller la porte... en cas de fuite. Sœur Saint Ignace va vers les officiers de la Gestapo, car ce sont bien eux.

⁸ Relation écrite par Sœur Marie-Sophie Plagnes, membre de la Communauté de Nice, de 1943 à 1944.

– Nous venons chercher Yvette Staemuller.
 – Quelle question, pose Sœur Saint Ignace ? Les officiers réitèrent :
 – Nous venons chercher Yvette Staemuller, élève en première.
 Elle leur indique l'escalier et monte avec eux.

Pendant ce temps, Madame Thurion, qui faisait office de surveillante générale, a vu et compris. Elle fait le tour des classes ; les professeurs informés trouvent des placards, des réduits. trois ou quatre jeunes filles sont cachées à la hâte. En classe de sixième, une élève, en un éclair, quitte sa blouse, prend celle de sa voisine, en lui disant : « Regarde, ton nom est écrit dessus ». Que serait-il arrivé si d'autres agents de la Gestapo étaient entrés en force ?

Les Officiers entrent dans la classe de première :

– Nous venons chercher Yvette Staemuller.
 Toutes les élèves se mettent debout ! Moment impressionnant, même pour les policiers endurcis. Qui pouvaient prévoir la spontanéité de cet élan ? *Ce geste a toujours été pour moi un mystère !* Tout le monde savait dans l'établissement que nous avions des Juives parmi nous. Beaucoup d'élèves connaissaient même leur double nom. Mais personne ne dénonçait personne. Madame Simone Veil a témoigné de cela. Elle écrit : « Ma France, celle des petites gens du Pays niçois, qui n'ont jamais songé à vendre un juif ». Oui, c'est bien cela que nous vivions aux heures les plus tragiques.

Pourtant aucune consigne n'avait été donnée ! D'ailleurs, quels scénarios aurions-nous pu inventer ? Sœur Marguerite de Jésus, comme en temps de paix, s'efforçait de donner à toutes, le respect des personnes, des familles, l'honneur du nom et de notre histoire et elle n'avait d'autre règle que celle de nos Constitutions religieuses : « ne pas parler des familles » ! A travers cette évocation, je veux dire que nous ne vivions pas coupées de la persécution nazie. Mais Sœur Marguerite évitait qu'on raconte des faits troublants. La construction de l'avenir des jeunes lui dictait sa règle de conduite.

Et quand la peur s'installait dans les cœurs, ces enfants juives trouvaient des attitudes bibliques. Après le 11 février, un soir, elles ont décidé un jeûne pour obtenir du Dieu d'Israël, la fin de cette guerre et le salut de leur peuple. La permission a été accordée aux grandes - seulement pour un repas- Et Myriam Berstein eut beaucoup de peine à consoler sa sœur Aviva ! Mais sa privation de jeûne fut acceptée. Nous étions immergées dans la guerre : à une centaine de mètres, sur l'avenue Cimiez, l'hôtel Hermitage était un véritable mirador de la Gestapo.

Revenons à la classe de première. Sœur Saint Ignace fait signe aux élèves de s'asseoir. L'officier élève le ton :

– Nous venons chercher Yvette Staemuller !
 – Elle se lève.
 – Suivez-nous.

Combien de temps a-t-elle mis pour pouvoir parler ?

– Je m'appelle Yvette Geoffroy. Mon père et ma mère sont séparés depuis huit ans. J'appartiens à ma mère. Sa



Aumont-Aubrac :
 Ecole de la Présentation de Marie vers 1940.

voix est raffermie par le soutien de toute la classe et sa leçon bien apprise.

Elle avait dix-sept ans. Si mes souvenirs sont exacts, son père était avocat, juif, et sa mère protestante. Mais pas question de divorce.

– Vos papiers d'identité ?
 – Ils sont dans ma chambre.
 – Allons les chercher.

Les officiers encadrent Yvette et descendent. Sœur Saint Ignace les suit. Au moment où Yvette met la main dans la poche de son manteau pour prendre sa carte d'identité, un officier la bouscule et plonge sa main dans la poche et il en sort un chapelet qu'il jette à terre avec fureur.

Silence de part et d'autre. Mais dès cet instant, Yvette se sent protégée ! Ce n'est pas une ruse... A midi, elle était entrée à la chapelle, et une compagne lui avait tendu son chapelet. Elle l'avait gardé.

De l'autre poche, l'officier tire la carte, l'observe. Bien sûr, elle ne porte pas la mention sémite. Il dévisage Yvette.

– Cette carte est fausse. Suivez-nous !
 Sœur Saint Ignace n'a que le temps de lui faire prendre son manteau.

Les officiers signifient à la Directrice qu'ils n'ont plus besoin d'elle ; ils engouffrent Yvette dans la voiture et la conduisent à l'Excelsior.

Le vendredi soir (veille du Sabbat), les rafles étaient massives. Les couloirs de l'hôtel sont pleins. En entrant, Yvette dit :

– Je demande à voir M. ? (Probablement quelqu'un d'influent et peut-être connu de son père)
 – Monsieur X n'est pas là !
 – Je viens de le voir passer. Et elle le désigne à travers les vitres d'une salle.

Ils l'introduisent, tendent la carte en lisant : Yvette Geoffroy, mais la carte est fausse ! Elle s'appelle Yvette Staemuller. Le chef la prend.

– D’où tenez-vous cette carte ?

Elle ne change pas un mot :

– Je m’appelle Yvette Geoffroy.

– Votre père s’appelle Staemuller.

– Oui, mais je vis avec ma mère.

Je ne me souviens pas qu’ils aient posé des questions sur l’adresse des parents, ni pourquoi tout est allé si vite ! Mais le vendredi, les agents étaient débordés. Les vérifications -de simulacre- duraient des heures.

Le chef déchire la carte et dit à Yvette :

– Je vous conseille d’aller à la Kommandantur vous faire délivrer votre carte au nom de Staemuller. Et il lui montre la sortie.

La voilà rue Clemenceau. Cela tient du miracle. Mais à présent elle doit se sauver ! Combien de temps a-t-elle pris pour savoir ce qu’elle devait et pouvait faire ? Relâchée, mais pourquoi ?

Elle cherche un bar pour téléphoner à Blanche de Castille :

– Préparez-moi une valise. Je vais en avoir besoin !

Comment est-elle revenue ? En bus ? À pied ? Notre entrée était-elle surveillée depuis l’Ermitage ? Elle se hâte de raconter à Sœur Marguerite de Jésus et à Sœur Saint Ignace ce qu’elle vient de vivre. Elle confirme : j’ai espéré m’en sortir, parce que j’étais venue prier, aujourd’hui.

De Blanche de Castille, elle repart, seule, avec un plan bien arrêté : avertir son père, à Nice, et si possible, fuir encore, atteindre sa mère, à Lyon.

En montant dans le trolley, elle n’est plus seule. Elle a vu monter une «femme blonde» – la terreur des initiés – et qui ne manquera pas de descendre au même arrêt. Son passage à l’Excelsior était-il un piège ? Pour découvrir son père ? Qui avait donné son nom ? Les indications précises pour la trouver elle-même ?

Par une connaissance, nous saurons qu’elle a parcouru les rues de Nice – en tous sens – pour rejoindre son père dans sa cachette, sans être rattrapée par l’espionne blonde (je ne sais plus le nom, mais peut-être le trouverait-on dans le journal *Nice-Matin* !)

Puis, un bref coup de fil de la gare. Ensuite, plus d’un mois s’est écoulé avant qu’une carte nous fasse savoir qu’Yvette était dans la région lyonnaise. Un autre piège lui a-t-il été tendu ?

Après cette carte, c’est le silence. Et le silence tombait toujours sur les disparitions !

Les bombardements alliés contre les Allemands sont plus serrés encore sur les villes françaises. Quelques parents, en juin, prennent leurs enfants. Ceux qui ne le peuvent sont rassurés parce que nous les emmenons à La Bollène. Mais de la vallée de la Vésubie, nous voyons encore passer les bombardiers. Les communications sont difficiles. La chasse aux Juifs devient un cauchemar.

Le petit groupe de Blanche de Castille reste à la Bollène pendant la Libération de la Provence et de la Côte d’Azur. Sœur Marie-José et moi rentrons à Bourg-Saint-Andéol, début octobre en stop ! Et c’est un officier américain qui nous prend, de Nice jusqu’à Cannes.

Octobre 1944. La guerre n’est pas finie. Combien retrouvons-nous de juives à la rentrée ? Toutes celles qui y étaient avant les vacances, je crois. Ma mémoire m’a toujours dit dix-sept au moment de la tourmente.

Je terminerai par cette prière empruntée à Elie Wiesel : *Dieu de l’histoire, tu as créé l’homme pour qu’il se souvienne.*

Depuis la première collecte de témoignages, bien des sœurs ont écrit ou parlé. D’autres écoles ou pensionnats ont été des maisons d’accueil, tels Toulouse, Roquecourbe, Florac, Saugues... Face aux détresses humaines, les sœurs n’ont pas hésité ; leurs maisons étaient ouvertes au risque de leur vie. Dans le silence, la prudence et le service, elles ont continué leur mission d’enseignantes, ne laissant parler que leur cœur. Pouvaient-elles avoir une autre attitude, étant surnommées depuis la fondation de l’Institut, en pleine tourmente révolutionnaire (1796), les « Sœurs de la Révolution » ? Ces dernières années, dans des pays en guerre, elles se sont souvenues de leur origine ! Aussi ont-elles fait choix de rester au milieu « de leur peuple », tant au Mozambique qu’au Pérou, pour continuer leur mission d’enseignement, de pastorale ou d’infirmières.

Sœur Geneviève COURIAUD
Présentation de Marie, Bourg-Saint-Andéol



Ils ont sauvé 22 enfants juifs à Templeuve (Belgique)

Le mercredi 15 avril 1998 à 15 h, au Pensionnat de la Providence à Templeuve les Tournai (Belgique), sœur Marie-Gérard Coussemaeker et l'abbé Jules Caesteker reçoivent – à titre posthume – le titre de « Justes parmi les Nations », pour avoir caché, au péril de leurs vies, vingt-deux enfants juifs durant trente mois à partir du 1^{er} septembre 1942.

Trois des enfants sauvés assistent à cette cérémonie : Albert Löwy, qui reçut le nom de guerre de « Georges Albert », Rachel et Jacques Waysblatt cachés sous le nom de « Lebrun ». C'est à ce dernier que l'on doit la démarche d'aujourd'hui. Il nous conte son « histoire de guerre ». Celle-ci, ainsi que celle de ses deux sœurs Rachel et Adeline, commence en 1942.

I. La traque : le passé

« Jusque-là – autant que mes souvenirs soient exacts – nous dit-il (il n'avait pas six ans !) nous n'avions pas été inquiétés. A partir de cette date, nous sommes pourchassés et devons – pour préserver notre vie – nous cacher.

Notre sœur Adeline rejoint au Couvent de la Providence (Templeuve) notre cousine Adeline Bicher. Quant à nous deux, Rachel et moi, les petits, nous restons avec nos parents qui essaient désespérément de se cacher avec les deux enfants que nous sommes, mais ils ne savent où

se tourner. En attendant de trouver une solution, aucun de nous ne passe plus la nuit à la maison : nous sommes accueillis chaque soir, et nous retrouvons la maison dans la journée. Mais cette solution ne sera pas de longue durée : un jour, Rachel et moi attrapons la varicelle : dès lors, nous sommes bloqués à la maison.

Suite à une dénonciation, la Gestapo apprend notre existence et, un soir, fait irruption à la maison, où se trouvent, outre Rachel et moi-même alités, nos parents et un couple d'amis. Pourtant ce qui a failli faire notre malheur nous sauve : après une fouille en règle, les Gestapistes pénètrent dans notre chambre ; à la vue des boutons, ils s'enfuient précipitamment obsédés par la crainte des maladies contagieuses !

A la suite de cette alerte, nos parents décident qu'il nous faut nous séparer. Ils quittent Bruxelles pour la campagne... Quant à moi, je suis placé dans une pension des environs... Une amie de ma tante vient me rendre visite, et, voyant mon état, décide de me reprendre chez elle et de me garder deux jours, car mon aspect physique est préoccupant. Cette initiative, comme ma maladie, auparavant, me sauve : le lendemain, la Gestapo fait irruption dans la pension, et rafle tous les enfants juifs qui s'y trouvent.

Nous rejoignons nos parents, mais après quelque temps, notre présence dans le village devint suspecte et craignant une nouvelle dénonciation, notre père décide un nouveau

départ : cette fois, nous rejoignons Adeline à Templeuve : nous y resterons jusqu'à la fin de la guerre. C'est Madame Henrard qui nous y a conduits ».

II. La cache : l'abri sauveur

Quel était donc ce pensionnat qui abrita (au sens fort du terme : mis à l'abri) ces enfants et dans quelles conditions ?

Ce pensionnat français, tenu par les Sœurs de la Providence de Rouen, est créé en 1903 pour servir de repli aux élèves et aux religieuses du Pensionnat de Seclin fermé par le gouvernement français. Il se situe à quelques kilomètres de la frontière française. Il était dirigé en 1939 par sœur Marie-Gérard et avait un aumônier à demeure l'abbé Jules Caesteker

Lors de la remise de la Médaille de Résistant Civil à sœur Marie-Gérard, en 1958, l'abbé relate lui-même le déroulement des événements :

« Les faits remontent à la triste occupation de la dernière guerre où Mère Marie-Gérard dirigeait alors le Pensionnat de la Providence à Templeuve les Tournai.

La fermeture rigoureuse de la frontière, les dangers des bombardements, les difficultés du ravitaillement, la précarité d'un change défavorable avaient raréfié le



*Mère Marie-Gérard,
supérieure du couvent de la Providence
pendant la guerre.*

nombre de nos pensionnaires, mais la maison d'éducation fonctionnait encore, en veillesse peut-être, mais quand même, vivotait avec un nombre très restreint de religieuses et de pensionnaires.

C'est alors qu'en 1942, un Comité Belge se soucia de soustraire aux Allemands des enfants juifs dont les parents haïs et persécutés par l'occupant peuplaient de plus en plus les camps de concentration nazis. Un délégué se présenta au Pensionnat vivement désireux que l'un ou l'autre de ces enfants poursuivis fût hébergé, caché.

Mère Marie-Gérard vint me consulter et bientôt l'acceptation fut décidée, non pas sans hésitation, car nous savions bien que nous courions de gros risques, dont le tout premier serait de rejoindre en Allemagne ceux qui souffraient et mouraient dans ces géôles d'enfer...

Ce furent d'abord deux enfants, puis quatre, puis huit et finalement vingt-deux enfants juives qui arrivèrent au Pensionnat. Enfants, elles ne l'étaient pas toutes puisque de grandes jeunes filles de dix-huit, vingt, vingt-deux ans figuraient parmi les arrivantes. Certaines plus intellectuelles, filles de rabbin, tranchaient sur leurs coreligionnaires. Le

secret de leur présence devait être gardé et durant trente mois, ce ne fut pas facile ! Seules Mère supérieure et moi-même connaissions la nationalité de ces élèves. Comme avant guerre, le pensionnat recevait quelques élèves protestantes d'Angleterre, les professeurs d'alors acceptèrent cette version imposée par les circonstances dramatiques sans méfiance.

Mais tout n'était pas sauvegardé par ce silence. Il y avait d'abord non pas à débaptiser – puisque nous avions affaire à des non-baptisés – mais à dépouiller de leurs noms les enfants confiés à nos soins : car des Judith, des Esther, des Sarah, des Rachel étaient vraiment fort compromettants. Il fallait leur donner un nom d'emprunt et ce n'était pas toujours aisé, surtout pour les plus jeunes qui ne comprenaient rien à cette substitution. Ce qui n'était pas en notre pouvoir, c'était par des soins esthétiques, de changer leur visage. Aussi par prudence, toute promenade dans le village fut-elle interdite, et c'est dans le cadre du pensionnat qu'évoluera la vie de ces réfugiées durant deux ans et demi.

Un grave problème s'y greffa tout de suite : celui de pourvoir au ravitaillement de ce groupement. Aussi fallut-il que mère Marie-Gérard accomplisse des prodiges pour subvenir au supplément exigé par ces bouches avides. Que de démarches dans les fermes des environs immédiats ou éloignés, pour trouver haricots, pommes de terre, farine, etc. ! Que de charges écrasantes il fallut dissimuler adroitement sous le manteau heureusement large des sœurs de Providence ! Vous ne vous étonnerez pas qu'à ce dur régime la santé de Mère Marie-Gérard y sombra. C'est bien à la suite de ces fatigues répétées, de ces fardeaux si pesants à traîner, que l'un des reins céda ... ce fut finalement l'ablation du rein malade.

Vous devinez qu'en ces années d'attente, bien des péripéties se déroulèrent... Mais l'un des sommets les plus critiques fut la découverte de l'organisation de Bruxelles par les

Allemands. Prévenus immédiatement, nous n'en menions pas large. A tout instant, il fallait s'attendre à une perquisition, à un interrogatoire. Je demandais alors à nos Juifs de me remettre ce qui pouvait les compromettre : lettres, papiers familiaux, photos. Ce ne fut pas sans larmes, mais devant la menace des déportations, de nouvelles souffrances, chacun s'exécute pourtant. Le premier danger passé, les regrets de ce dépouillement s'accrurent, et il était vraiment pénible de rencontrer dans les cours ces épaves désespérées, ne sachant plus à qui ni à quoi s'accrocher.

Je me souviens avoir dit alors à quelques-unes d'entre elles : « Priez pour avoir du courage, priez pour que le pire n'arrive pas. Priez la Sainte Vierge. N'était-elle pas juive comme vous et n'avez-vous pas un titre spécial à son secours ? »

Ah ! si ensuite vous aviez vu la foi ardente qui transparaissait dans ces yeux de braise, la ferveur de ces supplications confiantes ! Sans doute de nombreux réfugiés juifs furent brûlés dans les fours crématoires de Dachau et de Buchenwald, mais aucun de ces vingt-deux séjournant au Pensionnat n'encourut de sévices. Je demeure persuadé que la Bonne Maman du Ciel secourut et préserva celles de sa race, de son sang qui avaient crié vers elle leur détresse... ».

III. Aujourd'hui, la reconnaissance

Quoique la reconnaissance soit la chose la plus rare ici-bas, chaque année, certaines demeurent fidèles et continuent à correspondre avec les religieuses dans le souvenir des années passées...

Au cœur de l'hiver, à plusieurs reprises, d'éclatantes gerbes de roses ou de glaïeuls sont envoyées de la part de ces familles juives avec cette mention : « pour la chapelle ». L'an dernier, une femme sonnait à la porte du pensionnat. C'était la veuve d'un



De gauche à droite : Rachel, Albert Löwy, Jacques Weusblatt, sœur Madeleine du Sacré-Cœur et sœur Marie-Christophe, directrice actuelle.

de ces Juifs brûlés dans les odieux fours crématoires. Elle venait de se remarier et tenait à montrer à son nouveau mari la maison des chrétiens qui avaient sauvé sa fille. »

Fernande Henrard qui fut l'agent de liaison entre la plupart des enfants cachés et le couvent, dit à propos de sœur Marie-Gérard : « Son dévouement était admirable, son hospitalité héroïque – quand bien même son couvent était comble et qu'on venait en détresse sonner à sa porte (alors que tant d'autres foyers très prudents n'osaient donner asile à ces malheureux) – elle trouvait le moyen de leur faire encore de la place. Elle a reçu ainsi vraiment maternellement un grand nombre d'enfants juifs ».

Jacques Waysblatt concluait son intervention par cette remarque :

« Je signale la présence de la sœur qui était mon institutrice, Sœur Madeleine du Sacré-Cœur, elle est la seule personne encore en vie, de cette époque, et nous avons le plaisir de l'accueillir parmi nous à cette cérémonie.

Pendant cette dramatique période, seuls la mère supérieure, sœur Marie-Gérard et l'abbé Caesteker, qui dirigeaient l'Institut, étaient officiellement au courant de notre situation. Quant aux autres religieuses, sans avoir été officiellement averties, elles se doutaient, elles comprenaient à demi-mot. Personne n'a parlé...

Il nous a fallu longtemps, très longtemps pour réaliser le courage, l'abnégation, l'héroïsme même, dont ont fait preuve tous les membres du couvent : non seulement les deux dirigeants – mère Marie-Gérard et l'abbé Caesteker – mais aussi les religieuses, toutes les religieuses, chacune prenant sa part dans ce sauvetage de vies humaines.

N'oublions pas également : certains habitants de Templeuve : commerçants ou fermiers - en particulier le boulanger, Monsieur Morel, dont le petit-fils est ici présent- œuvraient également et prenaient leur part de cette héroïque entreprise.

C'est bien là la raison pour laquelle cette cérémonie a lieu ici même à Templeuve : un lieu d'héroïsme se doit d'être honoré sur place ».

**

Merci à monsieur Waysblatt de nous avoir transcrit son témoignage, lui qui fut l'un de ces enfants juifs hébergés en ce lieu. Car ce sont des enfants menacés qui ont été sauvés, sœur Marie-Gérard a dû en être particulièrement touchée, mettant en œuvre ce que le fondateur de sa Congrégation, le Père Nicolas Barré, avait recommandé à toutes les sœurs : se comporter « envers toutes les écolières, petites et grandes, comme si elles étaient leurs mères ».

Sœur Odette-Marie BLAVOET
Enfant Jésus - Providence de Rouen



Comment on peut faire mentir un vieux dicton...¹

Si vous évoquez la petite ville de Domfront dans l'Orne, devant un Normand bon teint, il ne manquera pas de vous citer le vieux dicton : « Domfront, ville de malheur, arrivé à midi, pendu à une heure, même pas le temps de dîner ! »

Pourtant, Domfront compte des gens heureux et la cité est devenue véritablement ville de bonheur pour les enfants juifs qui ont pu y trouver refuge lors de l'occupation nazie.

Au pensionnat de « l'Ange Gardien », la Sœur Directrice, Madame Marguerite Suhard, « malgré les risques, accueillit comme pensionnaires, entre 1942 et 1945, cinq petites filles juives. Elles lui étaient confiées par le curé de Bobigny, l'Abbé Lacoïnte, devenu plus tard, évêque de Beauvais ».² Par sécurité, les sœurs leur donnaient des noms d'emprunt à consonance française. C'est ainsi que Sylvie Goldemberg devint Sylvie Boume, elle épousera Monsieur Cyamon, Jeannette Lejmann fut renommée Jeannine Lechevrel, elle devint Madame Lejeune et sa sœur Suzanne, appelée elle aussi, Lechevrel, quant à Arlette Niégo et sa sœur Jacqueline, leur nom de guerre ne nous est pas connu.

Suzanne Lechevrel ne pouvait se présenter au brevet à Domfront sous un nom d'emprunt. Elle fut alors envoyée à La Chapelle au Riboul, en Mayenne, où les Sœurs de la Charité d'Evron tenaient un pensionnat en ce lieu de leur fondation. Arrivée en mai 1944, elle put passer le brevet à la session de septembre. A ce moment-là, le débarquement avait eu lieu et Sœur Marie-Georgette Guet (devenue ensuite Supérieure générale), la présenta sous son vrai nom de Lejmann. Elle a dû quitter le village à la mi-septembre après son succès à l'examen. La complicité des différentes communautés avaient permis ce résultat. Sœur Marie-Josèphe Lefèvre, actuellement membre de la Congrégation mais- alors élève en 3^e du même pensionnat, l'a confirmé récemment, ajoutant qu'elle se souvenait très bien de cette compagne mais ignorait qu'elle était juive. Suzanne et sa sœur Jeannette ne reverront jamais ni leurs parents ni leur petit frère, tous déportés et morts en camp de concentration.

Le petit frère d'une de ces fillettes avait été accueilli par l'Abbé Bazin, au Collège des garçons de Domfront, tenu par des prêtres séculiers. Il put ainsi être sauvé mais, hélas, il périra tragiquement plus tard, à Paris, dans l'attentat contre la synagogue de la rue des Rosiers.

En 1993, Jacqueline Niégo cherchera à reprendre contact avec le Pensionnat de l'Ange Gardien de Domfront où elle avait été cachée. Elle se proposait de rencontrer Sœur Jeanne Dupont, la seule survivante de l'époque, pour lui obtenir la médaille des « Justes ». Cette sœur a conservé heureusement le brouillon de sa réponse. Ce papier est intéressant, car on y apprend qu'une relation existait entre ces anciennes élèves un peu « particulières » et leurs professeurs, et on découvre toute la délicatesse des sentiments de la sœur avec sa pointe d'humour : « Je suis la seule survivante de votre époque, mais je n'y ai participé que comme "figurante", puisque je n'étais pas au courant du dramatique de la situation. Nous avions d'ailleurs partie liée avec l'Abbé Bazin au Sacré-Cœur, qui a pris une part active aux événements et protégé bien des vies.

Je ne voudrais pas que quelque chose soit engagé sans la participation des petites Goldemberg (Sylvie m'a encore téléphoné pour la bonne année). La seule qui mériterait cette distinction, ce serait Sœur Albertine, la seule vraiment responsable de tous ces événements. Elle est maintenant au Paradis depuis longtemps. Que voulez-vous que cela lui apporte ? Et à Domfront, son nom n'éveille plus aucun écho. Moi, je ne suis que témoin, et vous en savez plus que moi sur ces événements puisque nous étions dans l'ignorance par mesure de sécurité.² »

Deux ans plus tard, le 17 février 1995, Suzanne Lejmann écrit, elle aussi, à Sœur Jeanne Dupont évoquant un article qu'elle veut faire paraître dans le journal *Ouest-France* pour rendre hommage au dévouement des sœurs de Domfront en faveur des petites Juives. Elle avait gardé des liens d'amitié avec l'une des sœurs de la communauté, présente à l'Ange Gardien pendant la guerre, Sœur Andrée Trideau, décédée depuis.

Si Sœur Jeanne Dupont refuse honneurs et décorations, elle ne renie pas, loin de là, l'action de ses compagnes. Le 13 décembre 1993, elle signe une attestation certifiant « avoir été présente au pensionnat de l'Ange Gardien, rue du Maréchal Foch à Domfront (61700), tenu par les

¹ Titre repris d'un article de l'Abbé A. Letellier, paru dans *Le Publi-cateur et L'Orne combattante*, en septembre 1997.

² Archives de la Congrégation 4 F – B Orne Sous-dossier : juifs.

Sœurs de la Congrégation de Notre-Dame d'Evron (Mayenne) dont la supérieure locale était alors Sœur Marguerite Suhard, assistée de Sœur Albertine Lesiourd [...] lors de l'hébergement de Jacqueline Niégo, née à Calais, le 27 décembre 1938, cachée en tant que Juive recherchée par les Nazis, entre les années 1942 et 1945 ».³

Un texte semblable porte le nom de « Arlette Niégo, née à Calais le 14 avril 1936 », et un troisième celui de « Sylvie Goldemberg, née à Paris le 17 mai 1937 ».

Un autre document manuscrit, brouillon d'une attestation est ainsi libellé : « Je, soussignée [...] Directrice du pensionnat de l'Ange Gardien à Domfront (Orne), certifie que Madame Hélène Jeannette Lejeune (née Lejmann) a été recueillie pendant la dernière guerre dans cet établissement sous le pseudonyme de Jeannette Lechevrel, peu après sa sœur Suzanne recueillie, elle, à l'Ange Gardien en janvier 1943, sous le même nom patronymique de Lechevrel.

Madame Lejeune est restée à l'Ange Gardien jusqu'à l'évacuation du pensionnat fin juin 1944, en raison de la destruction de la basse ville par les bombardements ».⁴

Deux journaux locaux : *Le Publicateur* et *l'Orne combattante* ont fait paraître en septembre 1997, sous la plume de l'Abbé Letellier, professeur au collège du Sacré-Cœur de Domfront, un article dont nous avons fait mention et qui figure dans nos archives.

Un courage contagieux...

Les sœurs de Domfront n'ont pas été les seules à cacher des petites filles juives durant la guerre 1939-44. Dans les petites écoles de campagne de la Mayenne et de la Sarthe, les sœurs de la Charité de Notre-Dame d'Evron ont reçu de jeunes pensionnaires, arrivant de Paris ou d'ailleurs dont il leur fallait cacher l'identité. Nous pourrions nommer celles de Mayet, Sablé, Cossé, Ambrières, La Chapelle-au-Riboul et bien d'autres. Le « Livre des Justes » donne la liste des communes et agglomérations de la Sarthe qui ont servi de refuge aux enfants juifs. Il y est spécifié qu'à Mayet, les enfants Goldrach ont été sauvés grâce au dévouement de Madame Félicier qui les a ensuite confiés aux sœurs de l'école : « Nous avons pu faire entrer à l'école des sœurs les 3 enfants qui ont été par la suite à l'abri... C'est grâce aux religieuses que les enfants ont été sauvés ».⁵

Sœur Fernande Piquet, actuellement à la Maison-Mère, était alors Directrice à Mayet. Elle se souvient très bien des trois enfants Goldrach : deux filles et un garçon.

A Sablé-sur-Sarthe, trois petites filles juives avaient, elles aussi, été confiées aux Sœurs d'Evron, au pensionnat Sainte-Anne. Sœur Marie-Joseph Médard qui les a eues en classe maternelle raconte : « Il y avait deux petites

sœurs : Catherine et Danièle Hempel dont les parents sont morts en camp de concentration. Elles n'ont pas changé de nom et n'ont pas été baptisées. La troisième, Eliane Pinkstene, avait été baptisée par précaution avant d'arriver à Sablé. Toutes les trois avaient à peu près le même âge : 5 ou 6 ans et aimaient se retrouver. Elles étaient très intelligentes. Dès la libération de Sablé, leur oncle est venu les chercher, et nous n'en avons jamais eu de nouvelles ».

Une ancienne enseignante, exerçant à Ambrières pendant la guerre, se souvient encore avec émotion de Nelly et d'Hélène Seigamas. Ces fillettes logeaient chez une personne en ville, leurs parents ayant été arrêtés par les Nazis. On les disait Hongroises. Terrorisées par le bombardement de la petite cité en 1944, un mur s'étant écroulé tout près d'elles, elles ne sont pas revenues à l'école à la suite de cette nuit, et les sœurs n'ont pas su ce qu'elles étaient devenues.

A Cossé-le-Vivien, au sud de Laval, Sœur Hilda Gaskell, Irlandaise, supérieure de l'hospice, accueillit une famille juive de trois personnes qu'elle confia ensuite à la famille de Sœur Solange Delètre, en Maine-et-Loire pour la mettre en lieu sûr.⁶

Cette évocation de quelques sauvetages d'enfants juifs n'est pas exhaustive, loin de là. Le caractère clandestin des actions menées ne favorise pas la conservation de traces. D'ailleurs, ici ne s'arrête pas le courage, parfois héroïque, des religieuses. Dans les hôpitaux, de nombreuses sœurs, Sœur Marie-Josèphe Durand à Mayenne et bien d'autres, furent complices de maladies occasionnelles mais salvatrices des camps de la mort. Tels parachutistes ou résistants de tout genre, se retrouvaient subitement couchés dans une salle d'hôpital ou d'hospice, brûlants d'une fièvre à 40° et suffoquant par une toux à fendre l'âme, certainement d'origine tuberculeuse... A la grande terreur des occupants.

Pourquoi ces simples femmes ont-elles risqué leur vie pour ces enfants ou ces soldats inconnus ? Sans doute pouvons-nous répondre : par sentiment humanitaire, par pitié, par bonté... Oui, certes, mais nous pouvons, croyons-nous, ajouter aussi parce que ces gestes courageux qui leur semblaient tout naturels étaient l'expression de l'idéal qui les habitait depuis le premier jour de leur vocation religieuse. Dans le sillage de Perrine Thulard, leur fondatrice, elles se sentaient appelées à être servantes de Jésus Christ pauvre en la personne des pauvres, car en toute personne, et a fortiori en tout enfant menacé, elles savaient voir quelqu'un qui nous représente Jésus Christ.

C'est la voie d'une humble sœur de charité et c'est dans la ligne de l'Évangile (Mat. 25), tout simplement...

Sœur Marie-Joseph LEGEAY
Notre-Dame d'Evron

³ et ⁴ Idem.

⁵ Lucien Lazare, *Le livre des Justes*, Ed. Lattès, 1993, p. 35

⁶ Archives de la Congrégation 4 F - A - Mayenne.

Transmettre la mémoire

« *Le temps était venu, il fallait raconter, il fallait témoigner, il fallait transmettre la mémoire* », ainsi s'exprimait **Madame Gaby Patsi née Hochman**, en 1997 à l'inauguration du « mémorial en souvenir du Père Caupert et des religieuses de la Providence de Mende », rappelant sa première visite en 1994, pour retrouver, 50 ans après, « ces merveilleuses personnes qui, au péril de leur vie », les avaient sauvées, elle et sa sœur Annie.

50 ans après

Les mots gardés en mémoire par l'enfant de deux ans (Annie était décédée en 1962) : « *Mende, couvent, sœur Tarcisius* » permirent, par l'Association Israélienne des Enfants Cachés en France pendant la Shoah et par des relations d'amitié, de Jérusalem à Mende, de retrouver les sœurs de la Providence qui apprirent alors comment ces enfants juives avaient été sauvées des rafles allemandes.

« En 1943, raconte Madame Patsi, mes parents réfugiés à Nice furent contraints d'entrer dans la clandestinité à cause des rafles de la police et de la Gestapo. Ils nous confièrent à un réseau de sauvetage des enfants. Le réseau Abadi opérait à Nice avec l'appui de l'évêque Monseigneur Rémond. Ma mère a voulu nous revoir, là où les parents s'étaient séparés de leurs enfants ; ceux-ci étaient déjà dispersés. C'est la Gestapo que ma mère a rencontrée. C'était en septembre 1943. Arrêtée, enfermée à Drancy, elle a été convoyée à Auschwitz, gazée et brûlée dès son arrivée. Une partie de la famille était cachée à Chanac près de Mende, nous avons été amenées à l'orphelinat de la Providence, je ne sais pas par qui, je ne sais pas comment. »

Sœur Marie-Emilienne, jeune religieuse à qui fut confié le soin de veiller sur ces enfants, se souvient :

« Nous recevions à l'orphelinat beaucoup d'enfants du Nord et du Midi. Le 16 octobre 1943, le Père Caupert, aumônier de la Providence, amenait trois enfants Hochman : Annie 13 ans, René 6 ans, Gaby 2 ans 1/2. René fut confié à l'orphelinat des sœurs de St Vincent de Paul à Antrenas. Une ancienne, Paulette, qui deviendra l'amie d'Annie, mais sans rien savoir sur sa situation, a gardé le souvenir de "deux petites filles qui pleuraient beaucoup", et elle essayait de les consoler.

Le Père Caupert me confia la mission de prendre rapidement et discrètement les deux enfants en cas de danger, et de descendre avec elles dans une cachette connue seulement

du Père Caupert, de la supérieure Mère Marie-Rose et de moi-même. Annie était avertie et coopérait parfaitement. »

Orpheline parmi les orphelines

« Elle voulait à tout prix se fondre dans le groupe, faire comme les autres, jusqu'à vouloir se confesser. "Les autres filles diront : pourquoi elle ne se confesse pas ? Elle n'est pas catholique ?" »

– Laissez-la venir, dit le Père Caupert. Il la pacifia sans doute.

– Si je ne fais pas ma communion, que vont dire les autres ?

– Comme beaucoup ici, tu attends d'être en famille pour faire la fête. »

Et Annie s'apaisait.

Elle eut peur et nous aussi, au moment du certificat d'études, en mars 1944 : des Allemands étaient au fond de la cour pendant l'appel... son nom allait-il la trahir ?



L'orphelinat de Mende en 1940.

Visite-inspection de la Préfecture et de la Croix-Rouge suite à une dénonciation accusant les sœurs de grossir les listes des enfants pour obtenir plus de lait. Non-lieu.

Gaby, très jeune, n'a pu garder beaucoup de souvenirs, sinon celui de sœur Tarcisius qui la prenait dans ses bras pour la consoler et ignorait qu'elle était juive.

Pendant les vacances, toutes les orphelines allaient au Boy à 18 km de Mende. Il fallut un jour, ramener à Mende Annie et Gaby. Après mille recommandations du Père Caupert, nous montons dans la voiture à cheval du fermier. Un barrage sur le boulevard ! Silence et angoisse. Gaby s'amuse des « vertes autos » mais est vite ramenée à l'arrière, en attendant la fin du défilé des troupes et voitures allemandes.

Un soir, pendant le repas, des officiers allemands se présentent à la porte de l'orphelinat et veulent voir les enfants. Je prends Annie et Gaby, nous partons vers la cachette. Les sœurs s'appêtent à faire descendre les enfants dans la grande salle. En attendant la mère Supérieure, les officiers arpentent le couloir et découvrent un tronc portant l'inscription : « *Pour les orphelines, s.v.p.* » Le dialogue s'engage avec la Mère Supérieure :

« Orphelines ? – oui

De père ? De mère ? – des deux, ou de père ou de mère, malade ou à la guerre...

Prisonniers ? – Oui, prisonniers.

Les Allemands saluent les religieuses et repartent sans demander à voir les enfants.

Nous l'avons priée, Notre-Dame de la Providence !

Une quinzaine d'enfants juives ont été accueillies à l'orphelinat, mais pour des courts séjours de quinze jours à trois semaines, le temps que les familles trouvent un abri sûr. Nous n'avons rien fait d'extraordinaire. D'autres religieuses à Mende ont accueilli des enfants juifs.



Joyeuses retrouvailles, 14 mai 1997

Sœur Marie Emilienne, sœur Tarcisius, Gaby Hochman

Le 14 décembre 1944, Annie et Gaby quittaient l'orphelinat et plus de nouvelles jusqu'à ce mois d'octobre 1994, où Gaby, venue avec son mari, réveilla ces souvenirs, retrouva son nom et celui de sa sœur sur le registre de la Fondation, contempla les photos et surtout serra à son tour dans ses bras, sœur Tarcisius. Retrouvailles très émouvantes. »

Journée du Souvenir

Le 14 mai 1997, en présence de Gaby Patsi et de son mari, du mari d'Annie et de son fils aîné, de Monseigneur Paul Bertrand, des autorités municipales, du groupe des amitiés judéo-chrétiennes de l'Hérault, de nombreux Mendois, fut dévoilée la plaque « mémorial en souvenir du Père Caupert et des religieuses de la Providence de Mende ».

« Dans ces années de ténèbres que nous ne devons pas oublier, se glisse un rayon de lumière, celle dont parle Isaïe que nous venons d'entendre,

promise à qui ne se dérobe pas devant celui qui est sa propre chair.

Ta lumière se lèvera
dans les ténèbres
et tes ombres deviendront
plein midi. »

(Is. 58,10)

Ainsi s'exprimait Monseigneur Bertrand avant que Monsieur Alain Benedik, fils aîné d'Annie Hochman et neveu de Gaby, ne donne la conclusion de cette « journée du souvenir » :

« Notre présence parmi vous,
au-delà des mots
au-delà de la joie
au-delà de l'émotion,
est un cheminement symbolique.

Notre vie, c'est à vous
que nous la devons.

Votre amour, votre tolérance,
votre courage, sont la Vie... »

Sœur Marie-Josèphe GARON

Sources :
Archives Jeanne Delanoue
Providence de Mende,
Maison-Mère, Saumur,
Souvenirs de guerre : N 33

Journal du risque et de la confiance

L'histoire de Loulou, enfant juif dont les parents, juifs polonais, sont réfugiés à Saint-Nicolas-de-Redon et victimes d'une dénonciation en 1944, nous est révélée dans le journal tenu par une Sœur du Sacré-Cœur de Jésus, de l'orphelinat de la Bousse-laie en Rieux, Morbihan.

C'est en 1934 que cette œuvre débute dans une propriété au riche passé « La Boucelaye » ainsi orthographié dans des documents anciens.



La bannière de l'orphelinat

En 1936, à la demande de Monseigneur Tréhiou, évêque de Vannes, la Supérieure Générale des Sœurs du Sacré-Cœur de Saint-Jacut, accepte de prendre en charge l'orphelinat. L'arrivée des sœurs a lieu le 4 novembre ; sœur Marie-Félicie (DUVAL Anne Marie 1906-1962) sera la première directrice et elle restera en poste pendant une vingtaine d'années. 1936.

Pendant la guerre, à trois reprises, les locaux vont être occupés par les Allemands : en 1940, 1942 et 1943.

En quête d'un refuge.

Voulez-vous nous rendre un service ?

Dans le cahier de Maison où sont relatés les principaux faits de la vie de l'orphelinat, l'événement concernant Loulou est ainsi rapporté¹ :

Avril 1944 : Monsieur Sébilleau de Redon, nous amène un enfant juif. Il faut le soustraire aux Allemands. Il

s'appellera Louis Durand. Pas de Dossier – pas de carte d'alimentation. On le dit abandonné, trouvé.

Des amis de Redon – industriels – arrivent en voiture vers 11 heures du matin. « Mère, voulez-vous nous rendre un service ? – Oui, si c'est possible. » Une famille juive est recherchée par les Allemands. Le père tailleur à Saint-Nicolas-de-Redon, réfugié, a été dénoncé par une Française, sa voisine, et emmené dans un camp de concentration. Il reste donc la mère et deux enfants : une petite fille, Denise, un garçon, Léonard. La mère, en détresse, est arrivée chez nous ce matin. Elle a entendu dire que nous nous occupions des prisonniers. Placée dans une ferme, elle a dû déjà fuir, dénoncée par la même Française que son mari. Elle est dans une autre ferme actuellement.

La petite fille, 4 ans, vient d'être mise chez les Sœurs de Saint Vincent de Paul. Reste le garçon, qui ne peut rester chez moi. Voudriez-vous le prendre ? – J'encours un grand danger... – Oui, mais l'enfant changera de nom.

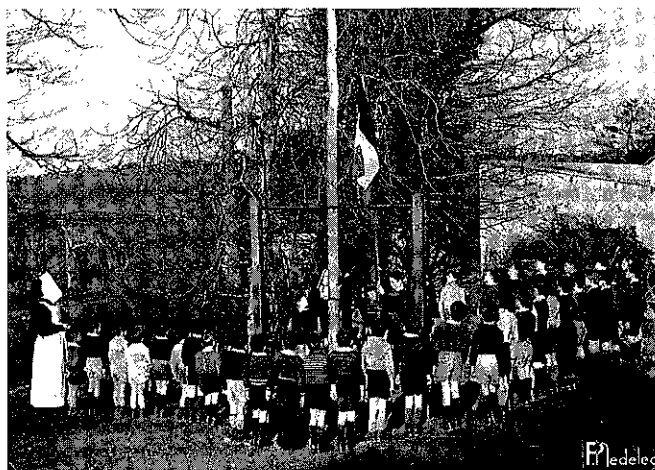
Une heure après, l'enfant arrive à la Bousse-laie qui l'accueille sous le nom de Louis Durand. En cas de recherche, je dois dire que c'est un enfant abandonné, venu ici, sans aucun papier avec lui, pas même de carte d'alimentation... Loulou ne va jamais en promenade avec les autres, s'il voit venir des gens de Saint-Nicolas-de-Redon, qu'il reconnaît, il demande à se cacher. Ma chambre est toujours son refuge.

Il a 10 ans. Il se rend très bien compte de sa situation, mais il n'en dira jamais un mot à ses camarades, ni même aux sœurs qui veulent le questionner. (Sœur Gabrielle Briand qui était là au moment du fait, récemment interviewée, confirme ces données et ajoute que deux sœurs seulement étaient au courant, c'est à-dire sœur Marie-Félicie, directrice et sœur Gabrielle elle-même.)

Fin juin 1944. Un dimanche, après Vêpres, arrive l'espionne de Saint-Nicolas-de-Redon qui a dénoncé la famille juive. Elle vient pour voir Léonard. Elle a su que nous l'appelions Loulou.

L'enfant l'a reconnue. Dès qu'il l'a aperçue, vite il vient se cacher. Ce jour-là, sa sœur Denise, était à la Bousse-laie. Ayant dit à l'espionne que nous ne l'avions pas et que nous ne le connaissions pas, nous jugeons prudent de faire partir les deux enfants. A 7 heures du soir, Mère Marie-Félicie part en voiture avec Madame Gaudin de l'Angle

¹ Archives SSCJ, Série C – La Bousse-laie.



Avant 1950, la montée des couleurs, un jour de fête patriotique
Orphelinat de la Bouselaie - Rieux (56)

emmenant les 2 enfants à Fescal (Péaule, Morbihan).² Ils y resteront jusqu'à la Libération et reviendront alors à la Bouselaie... et reprendront leurs noms.

Une chaîne de solidarité

Il est sans conteste que « ces deux enfants ont ainsi été sauvés grâce au réseau de solidarité qui s'était tissé de Saint-Nicolas à la Boucelaye » et au-delà.

² « Ce n'est pas Mme Gaudin, ma mère, mais mon père qui est en fait le sauveur de ces enfants », témoigne Léon Gaudin, leur fils dans Les Infos du Pays de Redon, N° 1414 du mercredi 5 au mardi 11 mars 2003.

³ LE CLER, Georges, « La Boucelaye » Au pays de Redon, 1989, p. 288-289.

Sollicitée par un des nombreux amis de l'orphelinat pour donner refuge à Loulou, touchée au cœur par la situation dramatique de sa famille, sœur Marie-Félicie, la directrice, provoque à son tour une réaction en chaîne pour le sauvetage des deux enfants.

Les religieuses alors à la Bouselaie n'ont-elles pas écrit, comme leur fondatrice, Angélique le Sourd, au temps troublé de la Révolution, un journal du risque et de la confiance ?

« Ainsi se prolongera
le message d'Angélique
et, ensemble,
nous pourrons mieux pressentir
les immenses chantiers de l'Amour
toujours offerts à la générosité
Ainsi se lèvera l'aube d'un monde nouveau »⁴

Sœur Marie Josèphe BODENES,
Sœurs du Sacré-Cœur de Jésus
Saint-Jacut-les-Pins

⁴ Quand l'audace d'aimer s'empare d'une femme, C2L, Paris, 1985, p. 3.



ATTENTION !

Dès réception de ce numéro, veuillez régler ou faire régler votre cotisation ou abonnement pour 2005 sans attendre un rappel toujours désagréable et onéreux.

L'assemblée générale du 1^{er} décembre 2004 a porté le montant de la cotisation-abonnement à 25 € pour les membres de l'association et à 32 € pour les autres.

Les cotisations et abonnements partent tous du mois de janvier et ils couvrent l'année civile en cours. Reportez-vous aux indications figurant en dernière page du bulletin. Merci de faciliter ainsi le travail du secrétariat.

Comme une mère

Dans la Congrégation de Saint-Thomas de Villeneuve, lorsqu'on évoque l'aide apportée aux Juifs pendant la Seconde Guerre mondiale, une sœur est particulièrement citée. Il s'agit de sœur Marie-Gilberte (Victoria Dépo), née le 17 août 1903 à Nice, entrée au couvent le 14 septembre 1930. En 1938, elle est envoyée au foyer de « la Charité » de l'hôpital Pasteur d'Aix-en-Provence. Pendant 37 ans, elle va se dévouer à la cause des orphelins de la ville. Ces enfants devenus des adultes chargés de famille, sœur Marie-Gilberte les nommera toujours « ses petits ». Ils sont nombreux à lui être restés fidèles jusqu'à sa mort.

Lors de ses obsèques le 26 décembre 1996, « les anciens de la Charité », comme ils se nomment eux-mêmes, rendent à notre sœur un dernier hommage. Dans cette lettre nous lisons :

● *... Une mère, vous l'avez été aussi pour nos deux camarades israélites que vous avez cachés, hébergés pendant la guerre... sans vous soucier des risques que vous preniez.*

Sa circulaire nécrologique rappelle les faits par ces mots :

● *Pendant la guerre elle accueillit aussi de jeunes Juifs qu'elle protégea. Ils savent que grâce à sœur Marie-Gilberte, ils ont évité la déportation, l'extermination. Leurs témoignages nous permettent de percevoir qu'elle a risqué sa vie pour protéger la leur. (Ces témoignages écrits sont conservés au dépôt d'archives d'Aix-en-Provence.)*

Le 7 juin 1998 à Jérusalem, la médaille des Justes des nations est décernée, à titre posthume, à la religieuse qui, comme le mentionne le diplôme d'honneur :

● *Au péril de sa vie a sauvé des Juifs pendant la période de la Shoah en Europe. Son nom sera honoré à tout jamais, gravé sur le mur des justes des nations au mémorial Yad Vashem à Jérusalem.*

Le mercredi 19 janvier 2000, à la mairie d'Aix-en-Provence, en présence du Maire (M. Picheral), de l'évêque d'Aix et Arles (Mgr Feidt), du président pour le sud de la France de l'Institut Yad Vashem de Jérusalem (M. Mizrahi), de deux enfants devenus adultes et de religieuses (sœur Marie José et sœur Andrée Bolati) un hommage chargé d'émotion est rendu à notre sœur. Le journal *La Provence* rapporte :

● *Sœur Marie-Gilberte, servante de Dieu, devint juste... qui peut savoir la grande peur de trois enfants lorsque la Gestapo « française » cognait à la porte de leurs parents... Max, Robert et Jacques Rosengarten sont parmi ces hommes à qui l'antisémitisme et la barbarie ont volé l'enfance. Il y avait heureusement une sainte femme qui les protégea autant qu'une mère...*

En consultant le dossier de sœur Marie-Gilberte, j'ai découvert que Jean-Pierre Gaume (conservateur du musée international de la Croix Rouge et du Croissant Rouge à Genève) et Daniel Madona, deux anciens de la Charité, lançaient en 1992 un projet pour la rédaction d'un livre sur le foyer de la Charité d'Aix. Il y a sans doute là une source à exploiter pour de nouveaux renseignements concernant cette période et les actions menées en faveur des Juifs.

Sœur Ghislaine,
archiviste des sœurs de Saint-Thomas de Villeneuve

Venez !

En 2001, trois religieuses de la Charité de Nevers ont reçu le titre de « Justes parmi les Nations »

I - A Ébreuil (Allier), en 1942, Sœurs Jeanne Rodien et Marie Castillon

Les personnes et la situation

En 1942, l'orphelinat d'Ébreuil compte 33 orphelines, auxquelles vient s'ajouter la vingtaine de l'orphelinat de Luzarches (95). En effet, par suite de l'exode, celui-ci s'est replié en 1939, d'abord à Oloron (64) « en camp volant », puis à Ébreuil, à partir du 25 octobre 1942. La communauté qui le dirige est alors composée de cinq religieuses dont Jeanne Rodien¹, supérieure, et Marie Castillon².

Les faits et le témoignage : « Venez... »

Tout repose sur le témoignage, en forme de lettre adressée à Sœur Marie Castillon par Mme Rachel Goldan Czichanowski de Tel-Aviv au Consul d'Israël à Marseille. Les faits sont précisés dans la lettre au Consul d'Israël à Marseille de Mme Czichanowski qui a constitué le dossier. Ne pouvant être présente pour raison de santé, elle demande que son témoignage soit lu au cours de la cérémonie.

« Très chère Sœur Marie, Nous n'oublions pas...

Après la déportation de nos parents, seules, pourchassées, terrifiées, ne sachant pas comment échapper à la mort, ma sœur Rachel s'est souvenue de l'orphelinat d'Ébreuil où

¹ Marthe Rodien (1901-1999), Sœur Jeanne, fait sa profession religieuse le 28 septembre 1930. Après d'autres missions, elle est nommée, en janvier 1939, supérieure de l'orphelinat de Luzarches (95). En juin 1940, celui-ci est évacué, avec la communauté, d'abord à l'orphelinat d'Oloron (64), puis en octobre 1942, à l'orphelinat d'Ébreuil (1903-1969). Sœur Jeanne reviendra à Luzarches, avec les orphelines, en juillet 1945.

² Laurence Castillon (1915-2001), Sœur Marie, fait sa profession religieuse le 26 octobre 1941. Elle est envoyée à l'orphelinat de Luzarches en 1941, alors réfugiée à Oloron (64), puis en 1942, à Ébreuil. Le 25 juillet 1945, elle retourne, avec l'orphelinat, à Luzarches (d'après les registres de la Congrégation).



Orphelinat d'Ébreuil (Allier)

elle avait séjourné, en convalescence avant la Guerre, et elle écrivit une lettre S.O.S. Nous avons reçu par retour du courrier un télégramme avec un seul mot : « VENEZ ». Nous nous sommes rendues à Ébreuil. C'était l'hiver 1944. Jusqu'à la fin de la guerre, nous avons été cachées, recevant abri, chaleur, compréhension. Vers la fin de notre séjour, nous avons su que d'autres réfugiés étaient aussi cachés dans l'orphelinat.

Sœur Marie, vous êtes pour moi une amie, une sœur et vous avez maintes fois remplacé ma mère dans des moments de grande déprime.

Sœur Marie et les sœurs de l'Ordre de Nevers ont, pendant la Shoah, pris des risques aux périls de leur vie, pour sauver des Juifs de l'extermination.

La machine nazie, aidée par le gouvernement d'alors, si bien huilée, n'a rien pu contre les âmes de bonne volonté »

(26 juin 2001)

Le Comité Yad Vashem, par les soins de Mme Tamar Samash, Consul général d'Israël, a décerné le titre de *Justes parmi les Nations* à Sœur Marie Castillon et à Sœur Jeanne Rodien, à titre posthume³. La cérémonie a eu lieu le 12 décembre 2001, à la mairie de Pau, en présence du

³ *Dictionnaire des Justes*, dossiers n°9294 et 9294a.

maire, M. André Labarrère, et de M. Robert Mizrazhi, président du Comité français Yad Vashem de Jérusalem, de Sœur Marie-Claude Labaune, déléguée de la Supérieure générale.

II - A Bordeaux, en 1943, Sœur Dominique Pinet

Les personnes et la situation

Le foyer des Sourdes-Muettes, cours de la Marne (1850-1987)

Cet établissement accueillait des orphelines sourdes-muettes, pauvres, à la sortie de l'Institution nationale des jeunes sourdes, ou quelques années après. Elles y étaient accueillies gratuitement et pouvaient y rester. En 1943, leur nombre était d'une quarantaine autour d'une communauté de trois sœurs : Térésa Arana, Supérieure (décédée en 1976), Mechtilde Dalavat (décédée en 1960) et Dominique Pinet⁴.

Les faits et le témoignage

La grande rafle de Bordeaux, 15 décembre 1943. « Accueillis et cachés ».

La famille Fresco, composée de la maman et de ses deux enfants : Jacques, 14 ans, et Victoire, échappe de justesse à la grande rafle de Bordeaux du 15 décembre 1943.

« C'était une rafle contre les Juifs. Ma famille a eu la chance de ne pas être ramassée, mais il fallait nous cacher. Ma sœur, sourde-muette, fréquentait l'école des religieuses. Sur les conseils de son institutrice, nous sommes allés frapper à la porte de l'asile », explique Jacques, 72 ans, au journal *Le courrier français*⁵.

« Ils vivaient dans une pièce cachée, une armoire était glissée devant la porte ; on leur montait leur repas », continue sœur Dominique.

« Nous essayions de vivre normalement, mais nous ne pouvions pas faire comme si de rien n'était, car la famille circulait dans la maison, au milieu d'une trentaine de nos pensionnaires. Nous avions peur la nuit quand on sonnait, mais aucun soldat n'est jamais venu fouiller... ».

Puis, c'est la fuite en zone libre. Après la guerre, la famille reprend contact avec la communauté et les pensionnaires de l'asile : « Personne ne nous avait trahis », disent-ils avec reconnaissance.

Longtemps après, Jacques découvre l'existence de la Médaille des Justes et décide d'en faire bénéficier sœur Dominique, seule survivante. Il constitue alors un dossier

⁴ Jeanne Pinet, Sœur Dominique (1914-2001), fait sa profession religieuse le 27 septembre 1938. Elle est envoyée à l'asile des sourdes-muettes à Bordeaux où elle restera jusqu'en 1987.

⁵ *Le courrier français de Gironde*, 7 décembre 2001, page A.



Sœur Dominique Pinet reçoit la médaille des Justes, le 10 décembre 2001, à la mairie de Bordeaux

qu'il transmet au Comité français pour Yad Vashem. Trois ans après, le dossier est clos.

Le 10 décembre 2001, à la mairie de Bordeaux, le titre de *Juste parmi les Nations* a été décerné à Sœur Dominique Pinet, qui a tenu à dédier sa médaille à Sœur Térésa Arana.

« Vous avez accompli un acte d'amitié, de courage et de générosité, en pleine conscience des risques que vous encouriez.

C'est ainsi que Noémie, Jacques et leur maman furent sauvés⁶ ».

(extrait de l'allocution prononcée au cours de la remise de la médaille).

III - A Lourdes, Accueil Notre-Dame (ex-« Asile » Notre-Dame) en 1943, M. Alfred J. Lakritz et son jeune frère.

Les personnes et la situation

Aujourd'hui avocat de renom à Enrico, États-Unis, et grand-père aimant de quatre enfants, M. Lakritz Alfred a voulu faire un retour aux sources et témoigner sa gratitude aux Sœurs qui l'avaient abrité. Enfant, il a été caché pendant la guerre, avec son frère, en plusieurs villes de France. En 1943, il est à Lourdes parmi les orphelins venant de la France occupée.

M. Lakritz a tenu à retourner sur les lieux, à revivre ces moments, à écrire les faits à jamais gravés dans sa mémoire, à donner son témoignage⁷.

⁶ Dictionnaire des Justes, dossier n°9345a.

⁷ Retrouver, depuis les U.S.A., les lieux et le nom de la Congrégation qui s'était occupée des enfants réfugiés en 1943, a nécessité bien des recherches et des démarches ! Le cardinal Mahoney, archevêque de Los Angeles, a délégué Sister Marie Jean Meier, son directeur des services spéciaux, qui a fait le lien avec M. Tony Schoemaker de Lourdes, etc.

Il s'agit de l'ACCUEIL NOTRE-DAME, (appelé alors *Asile* Notre-Dame, sur l'esplanade des Sanctuaires), destiné à recevoir les pèlerins malades. De prime abord, on s'attendrait plutôt à retrouver ces orphelins à la communauté de l'orphelinat Bernadette, route de Pau. Mais il est plein, tandis que les locaux de l'Asile, habituellement réservés à l'accueil des pèlerins malades, étaient inoccupés en cette tragique période de la guerre. Ils pouvaient largement accueillir les nombreux orphelins de la zone occupée, également dispersés dans de nombreux hôtels et pensions de la ville.

Une mention vient corroborer le fait : pendant la Guerre, en 1943 précisément, les *Annales de la communauté* affirment succinctement mais nettement que la communauté de l'asile Notre-Dame a bien accueilli des orphelins : « 1943. Les salles Sainte-Marthe, Sainte-Thérèse et Sacré-Cœur se remplissent d'enfants choisis parmi les évacués des régions envahies. Ils retrouvent dans les Sœurs le dévouement et le cœur de leurs mamans ».

La supérieure de la communauté de sept religieuses, en est alors Sœur Marie-Antoinette Gueydier⁸.

Les faits et le témoignage

« Je souhaite exprimer ma profonde gratitude aux Sœurs de votre Ordre pour m'avoir procuré abri et protection à une époque de grand danger pour moi et pour elles. En tant qu'enfant juif, je figurais sur la liste de mort des Nazis... Nous sommes arrivés en France en mai 1940, avec de nombreuses personnes fuyant la Belgique quand l'armée allemande a envahi le pays. Parvenus à Marmande (Lot-et-Garonne), nous y sommes restés grâce à des permis de trente jours délivrés par la police française [...].

À l'époque, je n'avais que huit ans et j'étais responsable de mon frère de cinq ans et demi [...]. Puis, vers 1943 [...], nous avons été transférés à Lourdes. D'abord, nous avons été cachés parmi les jeunes Juifs. Puis, nous avons été mêlés aux centaines – peut-être un millier – d'orphelins français accueillis à Lourdes dans les hôtels et pensions disponibles. Ensuite, on m'a amené à l'hôpital dirigé par les sœurs de votre Ordre. On avait changé mon nom pour celui de Lacroix. J'ai vécu dans cet hôpital/

⁸ Antoinette Gueydier (1867-1953), Sœur Marie-Antoinette, fait sa profession religieuse le 27 septembre 1894. Elle est envoyée à Lourdes, asile Notre-Dame, en 1912, où elle est restée jusqu'à sa mort. Elle reçoit la croix de la Légion d'Honneur, le 9 octobre 1952. On trouve, dans l'allocution de Mgr Ricaud, recteur des Sanctuaires de Lourdes, une autre attestation de la présence d'orphelins pendant la guerre : « 1939 ramène la guerre [...]. Enfin, arrive un contingent de petits réfugiés orphelins. Devant leur détresse, vos bras s'ouvrent largement. Il vous semble alors revivre le passé et retrouver un peu ces âmes d'enfants à qui, jeune religieuse, vous donniez le meilleur de votre âme ». Registres de la Congrégation et Archives de l'Accueil Notre-Dame.

couvent dont vos sœurs s'occupaient à l'époque des pèlerins. Les limitations de déplacement en France en avaient fait un lieu sans dessein bien arrêté. Je suppose donc que votre Ordre a décidé de s'occuper de certains enfants orphelins.

Si seulement je pouvais savoir combien de temps je suis resté là-bas. Je crois que j'étais le seul enfant juif dont elles s'occupaient. Le chapelain était bon et très compréhensif. Nous étions de bons amis. A aucun moment, je ne me souviens d'une attitude négative des autres enfants envers moi. J'en déduis que mon identité a été bien préservée. Suffisamment en tout cas pour m'éviter l'arrestation ou plus. Je me souviens m'être rendu à la messe, à la Basilique tous les dimanches. Quand j'y suis retourné pour mon pèlerinage de remerciement en septembre 2000, tout était familier, comme si c'était hier. Sauf que tout était tellement plus petit que dans mes souvenirs d'enfant de neuf ou dix ans ! Après la Libération, mon frère et moi avons été placés dans une famille d'adoption à Tarbes. Mon frère se souvient qu'ils n'étaient pas gentils avec moi. Peut-être n'étais-je pas un enfant très heureux à ce moment-là. On nous avait dit qu'on nous enverrait en Palestine avec d'autres enfants. Je ne savais absolument pas si notre père ou notre mère étaient vivants ou morts. Dans ce contexte, âgé de dix ou onze ans, responsable de mon jeune frère, je comprends ma détresse émotionnelle.

Par bonheur, ma mère nous a recherchés et, grâce à l'aide de diverses organisations, nous a retrouvés. Nous avons été réunis. Mon père avait été arrêté par les gendarmes français en février 1943. Il a été transféré au camp de transit de Drancy et remis aux Allemands et à la mort.

Si je vous raconte ce passage d'histoire, c'est pour bien comprendre les circonstances et les conditions dans lesquelles les Sœurs de votre Ordre ont apporté la sécurité matérielle et morale à un enfant juif. Ces actes sont cruciaux compte tenu du contexte politique, religieux et historique.

Je joins copie d'un article de la *Vie catholique* de Californie du Sud du 5 janvier 2001 [...]. L'article raconte mon



Alfred Lakritz et son jeune frère

pèlerinage à Lourdes en septembre 2000. J'ai pu faire cette visite en compagnie de deux de vos sœurs,... grâce à l'aide du Bureau du Cardinal Roger Mahoney. Son assistante, Sœur Mary Jean Meier, m'a aidé dans mes recherches et contacts qui m'ont apporté cette formidable réponse. Je leur suis extrêmement reconnaissant pour leur assistance. Je leur dois également l'article paru dans cet hebdomadaire pour qu'en publiant cette histoire, on rende hommage aux actes de charité et d'héroïsme de vos sœurs. J'espère que votre Ordre préservera cette preuve de reconnaissance publique de ses bonnes actions ».

Alfred Lakritz

(extraits de la lettre de M. Lakritz
à la Congrégation des Sœurs de la Charité de Nevers,
12 avril 2001).

« La basilique était constamment visitée par des officiers ou soldats... Il y avait peu de touristes. Personne ne pouvait se déplacer en France. A tout moment, toute heure du jour, le danger était présent et immédiat. Ils étaient toujours autour de nous. Je suis là justement, à la porte de la basilique. Pas de l'autre côté du Gave, pas près d'un bâtiment annexe ; je suis là, dans deux bâtiments les plus proches de la basilique. Personne d'autre ne sait que je suis Juif. Je m'appelle Alfred Lacroix. Mais les Sœurs le savent. Et elles savent qu'elles sont en danger parce que n'importe qui peut deviner qui je suis. N'importe qui peut découvrir que je suis Juif. N'importe qui peut alors se retourner et dire aux sœurs : vous cachez un Juif. Vous allez avoir des problèmes. Mais les sœurs ont gardé le secret, même les autres enfants ne savaient rien. Sinon, ils me seraient tombés dessus et m'auraient harcelé. Ainsi, Lakritz est resté en sécurité pendant 18 mois.

En août 1944, la France a été libérée et Lakritz aussi. Il a quitté Lourdes pour rejoindre sa mère. »

(extraits de l'article paru dans
The Tidings. Southern California's Catholic Weekly,
January 5, 2001)

IV - A Toulouse, La communauté de l'Institution Sainte-Marie de Nevers, 44, rue du Taur

Une demande en vue de la rédaction d'un mémoire sur le thème « Lieux de résistance spirituelle et intellectuelle catholique toulousains pendant la seconde Guerre mondiale » suscite, de la part de l'archiviste, une recherche et un appel à témoignage écrit. Le voici, succinct, mais irrécusable.

Témoignage de Sœur Bernadette Cazenave, sœur de la Charité de Nevers⁹

« J'écris tout simplement ce que nous avons vécu à Toulouse durant la période 1940-1945, institution Sainte-Marie de Nevers, rue du Taur : classes primaires, secondaires, cours commercial avec internat.

Le Cardinal Saliège, grand ami de la maison, connaissait bien la Supérieure de l'époque, Mère Marie-Julienne Pariset. Le cardinal, grand résistant, nous a envoyé à plusieurs reprises **des enfants et des jeunes filles juives pour les mettre à l'abri dans notre internat**. Elles avaient toutes une fausse identité et toutes ont été récupérées par des membres de leur famille. Une partie seulement de notre communauté religieuse (treize sœurs) étaient au courant : il fallait agir avec prudence et grande discrétion.

Pendant des vacances scolaires, **nous avons hébergé une famille juive, père, mère et jeune fille. Ils ont pu échapper à la déportation**. Je ne me souviens pas de leurs noms, mais je revois leurs visages.

Nous faisons cela spontanément, sans crainte du danger. Pour nous, c'était naturel d'aider toutes ces personnes menacées.

Après la guerre, nous n'avons pas cherché à mentionner cela par écrit. A ces rafles, à ces déportations, nous résistions à notre manière comme tant d'autres autour de nous. Je crois que je suis la seule survivante des sœurs de la communauté qui étaient au courant.

Une Française, Hélène, ancienne élève étudiante en fac de lettres, résidait à l'école. Elle était très engagée dans la Résistance. Avec Sœur Agnès Altairac, je connaissais ses activités et pendant les week-ends, nos cachions des documents dans une petite salle de musique.

Un prêtre recherché dans les Landes est venu se réfugier à Toulouse chez des amis et pendant quelques semaines, il passait ses journées à l'école comme aumônier.

Tout cela est lointain. Nous n'avons rien fait d'extraordinaire, sinon aider et servir ».

*
**

Des Sœurs, au sens plénier du terme, « prises par le désir de sauver », ont su ouvrir leurs cœurs et leurs maisons pour protéger et garder ceux qui recouraient à elles avec confiance. Elles l'ont fait, à travers d'humbles gestes ordinaires, sans mesurer toujours l'immense portée de leurs actes, dans la simplicité et le don total de leur engagement.

Sœur Bernadette CHAUVIER

⁹ Lettre de sœur Bernadette Cazenave, 8 mars 1998. Archives de la Congrégation. Cette religieuse qui a fait sa profession religieuse en 1940, a été présente à Toulouse de 1940 à 1955.

Heureux dénouement d'un sauvetage mouvementé

Au pensionnat du Sacré-Cœur, rue Timothée à Nantes

Vers le milieu de l'année scolaire 1942-1943, la supérieure du pensionnat, Mère Anne-Marie nous dit : « Madame Loyen nous envoie une nouvelle pensionnaire » ; ainsi commence la relation : « Souvenirs de guerre de sœur Marguerite ».

Sœur Marguerite (Marguerite Parnaudeau) née à Poitiers en 1908, entrée dans la congrégation en 1928, enseigna les lettres et la musique au pensionnat du Sacré-Cœur à Nantes pendant 37 ans, puis elle fut documentaliste à l'institution de la Providence à Poitiers.

Mère Anne-Marie (Anne Le Gohébel) née à Locmariaquer (Morbihan) en 1903, entrée dans la congrégation en 1923 fut supérieure et directrice du même pensionnat pendant 21 ans.

Suzanne Stagzman au pensionnat

La nouvelle élève arriva quelques jours après. Elle s'appelait Suzanne Stagzman. Elle avait 13 ou 14 ans. On la mit en classe de cinquième. Rien ne la distinguait de ses compagnes. Tous les jeudis, elle avait la visite de sa tante, madame Albert, qui tenait une pâtisserie à deux pas de l'école. Les mois qui suivirent

furent marqués au pensionnat, comme ailleurs dans la ville, par une augmentation progressive de souffrances et de restrictions. *Tout rappelait que la France était vaincue et que la guerre continuait : le hurlement des sirènes lors des alertes de plus en plus fréquentes, le creusement de nouvelles tranchées dans la cour, l'utilisation des cartes alimentaires... Si la DCA entraînait en danse, on filait alors à la tranchée, ouverte aussi aux gens du quartier. Sur cette atmosphère d'inquiétude et de crainte planait le calme serein de mère Anne-Marie dont la voix ne tremblait même pas en récitant le chapelet.* (2.1)

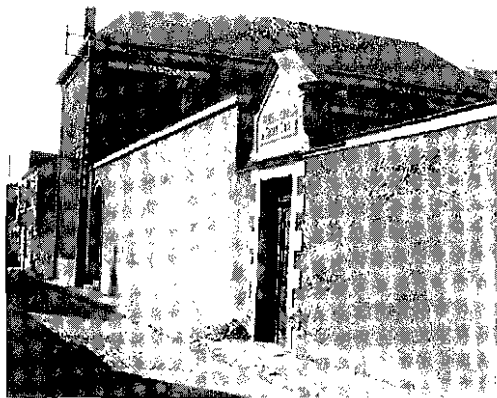
Les bombardements de Nantes les 16 et 23 septembre 1943 et l'évacuation du pensionnat

Après les deux terribles bombardements de la ville qui en détruisirent une grande partie et firent plus de 1200 morts (le pensionnat fut endeuillé par la mort du fils de madame Loyen et de deux anciennes élèves), un certain nombre de parents supplièrent les sœurs d'emmener leurs filles loin de Nantes. Mère Anne-Marie se mit aussitôt en quête de lieux de repli. La ville avait, dès le 23 au soir, réquisitionné tous les cars pour l'évacuation des vieillards et des enfants. Le lendemain, un grand nombre d'élèves du « Sacré-Cœur » partirent avec des religieuses et des laïcs dans 4 centres différents. Les élèves du secondaire, de la 6^e à

la 4^e, trouvèrent asile à Chemillé, (Maine-et-Loire) au château du Val d'Hyrôme mis à leur disposition. 85 à 90 élèves de trois écoles de Nantes, dirigées par des sœurs de la même congrégation, étaient réunies. Les 25 élèves du « Sacré-Cœur » étaient confiées à sœur Marguerite. Or Suzanne, la jeune juive, faisait partie du contingent et m'avait été confiée au même titre que les autres. (2.1)

Les révélations de Marguerite Loyen à sœur Marguerite. Question du baptême.

C'est quelques semaines plus tard que Marguerite Loyen, qui avait aidé les sœurs et qui quittait le groupe à cause de sa santé, confia à sœur Marguerite que Suzanne Stagzman était juive – ce que sœur Marguerite ignorait – et qu'elle avait mission de la cacher. Elle lui dit que ses parents étaient restés à Paris. Son père vivait caché dans un immeuble à la merci de la concierge. Sa mère travaillait pour les Allemands afin de dépister les recherches. Sœur Marguerite remercia Marguerite Loyen et garda précieusement le secret. *Mais, je ne sus comment, écrit-elle, le fait s'ébruita un peu. Une sœur venue momentanément au Val d'Hyrôme et un peu trop empressée me dit que Suzanne désirait le baptême.* (2.1) Sœur Marguerite écrivit à ce sujet à l'aumônier de la maison-mère de la congrégation, toute proche. Quelque temps après, il vint lui dire que



Pensionnat du Sacré-Cœur

l'évêque d'Angers ne voulait pas qu'on baptisât les enfants juifs. L'affaire en resta là. Aux vacances de Noël les élèves, qui le pouvaient, partirent dans leur famille. Il en resta un certain nombre dont Suzanne.

Janvier 1944 : fouilles des Allemands dans la région de Chemillé

Ces fouilles, organisées pour rechercher les Juifs, furent connues au Val d'Hyrôme. La responsable de tout le groupe, sœur Marie-Théodore, au courant de la présence d'une jeune juive prit peur. D'autant plus qu'une personne de confiance vint de Paris apporter à sœur Marguerite une lettre de la mère de Suzanne. *Elle me disait que l'oncle et la tante de Nantes, monsieur et madame Albert, venaient d'être arrêtés, que les perquisitions s'intensifiaient.* (2.1) Elle suppliait sœur Marguerite de rayer sa fille des listes d'élèves. C'était impossible. La rayer des listes de rationnement c'était se priver de ses tickets, or la nourriture était déjà maigre. Sœur Marie Théodore ne cessait de me répéter : *Nous ne pouvons garder Suzanne ici. Vous exposez les autres enfants et tout le personnel.* (2.1) Sœur Marguerite était dans une grande perplexité. Elle partit demander conseil aux supérieures à la maison-mère, accompagnée d'une fidèle employée. Les supérieures lui répondirent : *Il ne faut absolument pas garder cette enfant à Chemillé.* (2.1) Elle revint plus angoissée et bien fatiguée.

Décision de sœur Marguerite et retour à Nantes de Suzanne

Après quelques heures de repos, sœur Marguerite passa sa nuit à écrire à mère Anne-Marie restée à Nantes. Le lendemain dimanche, des parents venus voir leur fille voulurent bien emporter la lettre secrète. Dans l'après-midi du lundi, un télé-

gramme de Nantes parvint à la sœur : *attends Marguerite accompagnée.* (2.1)

De bonne heure, le mardi matin, Sœur Marguerite et Suzanne prirent le train, presque en secret. *Bien des années après, une pensionnaire d'alors me dira : nous nous sommes bien demandé ce qui se passait !* (2.1) En gare d'Angers il fallait attendre plusieurs heures le train de Nantes. Rester dans la salle d'attente bondée de gens était le plus sage. Et toujours sur le qui-vive ! Après un voyage pénible, elles arrivèrent sauvées au « Sacré-Cœur ». Suzanne fut enfermée dans une chambre. On lui portait ses repas. Au bout de quelques jours, mère Anne-Marie dit à sœur Marguerite : *Je ne vois que sœur Marie Germaine qui se chargerait de Suzanne.* (2.1)

Sœur Marie Germaine accepte de prendre Suzanne

Réfugiée à Plessé, à 50 kilomètres au nord de Nantes avec ses élèves et le personnel de l'école Sainte-Anne de Nantes, sœur Marie-Germaine reçut sœur Marguerite venue faire sa demande.

Sœur Marie-Germaine (Germaine Moizan) née à Saint-Germain-sur-Ille (Ille-et-Vilaine) en 1903, entrée dans la congrégation en 1926, fut supérieure et directrice de l'école Sainte-Anne pendant 15 ans. *Religieuse discrète, d'un accueil simple et chaleureux, elle fut toujours sans crainte et aimée de celles qui vivaient avec elle.* (1.2) Sans hésiter, elle accepta Suzanne parmi ses élèves : *Nous ne*

sommes pas privées à Plessé, nous pouvons avoir une convive de plus, sans que personne n'en souffre. J'admire sa générosité et je la remerciai de mon mieux. (2.1) Avait-elle mesuré le risque qu'elle prenait ? Découverte par les Allemands, c'était le camp de concentration. Pour ses sœurs aussi sans doute. Elle avait suivi l'élan de sa charité. Le lendemain matin, Suzanne quittait Nantes pour Plessé. Sœur Marguerite s'en séparait le cœur lourd et inquiet.

La vie à Plessé jusqu'au 6 juin 1944

A Plessé, gros bourg en bordure de ce qu'on appela plus tard « la poche de Saint-Nazaire », les réfugiées de Nantes avaient trouvé pour logis une grande salle de noces prêtée par le beau-frère d'une des religieuses, boucher et traiteur. Elles s'en étaient accommodées, partageant le local en classes, réfectoire, dortoir. Quelques chambres en plus chez l'habitant. La région était tranquille en général. Les Allemands campaient en face, de l'autre côté du canal de Nantes à Brest.

La vie scolaire avait repris : maîtresses et élèves s'étaient adaptées aux circonstances. Suzanne Stagzman devenue Simone Sémant va se faire très bien à toutes. Mais venue pour raison de santé, fille grande et forte, son cas posa vite question. D'autre part, suivant les cours de religion que venait faire le vicaire de la paroisse (mis au courant), elle se fit remarquer par ses réponses brillantes, surtout en Bible. *Elle allait se confesser comme les autres mais évidemment ne communiait pas, ce qui intriguait ses compagnes.* (2.3)

Le débarquement des Alliés le 6 juin 1944 sur les côtes normandes et ses conséquences à Plessé

Jusqu'aux environs du 15 août, la vie continua sans événements impor-

tants. Les combats commencèrent alors dans la région entre Allemands et FFI, et bientôt, toutes les nuits les balles sifflaient dangereusement autour de l'habitation. La plupart des élèves avaient rejoint leurs parents en juin. Simone Sémant était évidemment restée avec les sœurs ainsi qu'une fidèle adjointe, mademoiselle Yvonne, et 15 des plus grandes élèves. La nuit du 27 et celle du 28 août furent agitées : on tirait encore dans leur coin.

Début septembre, « la Résistance » conseilla à la population du bourg d'évacuer vers des lieux hors de « la poche ». Grâce à une cousine d'une autre religieuse, évacuée de Saint Nazaire, le groupe trouva logement avec elle dans un ancien château-fort dans la campagne.

Retour à Nantes et Simone Semant (Suzanne Stagzman) retrouve ses parents

Il fallait songer à retourner à Nantes car la ville devenait libre. De plus un groupe de résistants était venu occuper une partie du château. Un des

chefs avait invité les réfugiées à ne pas sortir le soir. Après des pourparlers avec le comité responsable de la Résistance à Nantes, elles purent repartir dans leur école de Sainte-Anne. Suzanne Stagzman, de retour au « Sacré-Cœur » sera bientôt rappelée à Paris par ses parents sauvés aussi. *Quant à monsieur et madame Albert, ils n'ont jamais été revus à Nantes. Ils sont morts à Dachau. L'un des deux seulement était juif ; 24 ans après, « la pâtisserie alsacienne » n'avait jamais été réouverte. (2.1) Sœur Marguerite qui avait quitté Nantes seulement en 1968 écrivait : les souvenirs me revenaient chaque fois que je passais devant cette devanture lugubrement close, aussi nets et précis que si tout s'était passé la veille. (2.1)*

Conclusion

Ce fut pour les sœurs qui avaient sauvé Suzanne Stagzman la fin de bien des soucis, des inquiétudes. Dans leurs cœurs montaient des actions de grâces vers le Seigneur qui avait gardé son enfant, et la joie d'avoir participé à son sauvetage.

Leur dévouement à son égard avait été total, désintéressé.

Des années après, Suzanne écrivit disant sa reconnaissance aux religieuses. Elle ajoutait : *Je suis mariée. J'ai deux enfants. Je suis heureuse. (2.1)* Et ce fut tout.

Sœur Marie-Paul JOGUET

Sources :

Archives de la congrégation des Filles de la Charité du Sacré-Cœur de Jésus 49310 La Salle de Vihiers, Maine-et-Loire

Notices nécrologiques :

- 1.1 Sœur Marguerite : 16 novembre 1996
- 1.2 Sœur Anne Marie : 02 janvier 1987
- 1.2 Sœur Marie Germaine : 19 octobre 1988

Souvenirs :

- 2.1 Sœur Marguerite PARNAUDEAU, « Souvenirs de guerre », manuscrit 1986.
- 2.2 Sœur Germaine MOIZAN, « Souvenirs de guerre », manuscrit, 1988.
- 2.3 Sœur Marie GUICHARD, « Souvenirs de guerre après 50 ans », dactylographie décembre 1994.



Au risque de leur vie

« **A**vant la dernière guerre mondiale, des personnes juives habitant Paris avaient des relations professionnelles avec des industriels ou des négociants du Tarn. C'est ainsi qu'au moment de l'exode, en 1940, de nombreuses familles juives vinrent à Castres, aux alentours, et dans la campagne albigeoise.

Ce furent plus de vingt écoles primaires et secondaires tenues par des prêtres, des religieux ou des religieuses qui cachèrent des juifs de tout âge dans leurs internats, leurs caves ou leurs greniers. Ce furent aussi des monastères et des couvents.¹ »

C'est ainsi que deux fillettes juives, Odette Dawny et Arlette Zenatti, furent sauvées au couvent de Valence d'Albigeois.

Sauvetage de Odette Dawny

La famille Dawny est arrivée à Tanus (Tarn) en 1942 ainsi que le rapporte Odette devenue Madame Kouchniroff, en 2001, au directeur du département des Justes Yad Vashem à Jérusalem : « Fin juillet 1942, nous arrivâmes dans le département du Tarn. Après avoir trouvé un toit, nous commençâmes à nous organiser pour survivre. Mes parents m'inscrivirent à l'école religieuse de Tanus. Mon institutrice fut sœur Marie-Régis ». Sœur Marie-Régis était religieuse de la congrégation des sœurs du Sacré-Cœur de Valence d'Albigeois, localité située à 14 kilomètres de Tanus.

Alerte à Tanus et séparation de la famille

Odette continue dans sa lettre au directeur du département des Justes : « Un jour de Juillet 1943, la gendarmerie de Pampelonne (Tanus est dans le canton de Pampelonne) vint avertir le maire de ce petit bourg que nous serions raflés le lendemain matin à 5 heures, suite à une dénonciation. Aussitôt, grâce à la solidarité des villageois, une aide immédiate nous fut apportée. Le soir même, nous fûmes séparés. Ma mère d'un côté, mon père de l'autre. Mon frère fut recueilli par le petit séminaire de Valence-d'Albigeois et moi je fus recueillie par le couvent du Sacré-Cœur à Valence-d'Albigeois sous le nom de Odette Savy. J'avais 8 ans. » La petite fille est emmenée au couvent par sœur Marie-Régis. Elle poursuit : « Je fus prise en charge par sœur Marie-Paule. Je dormais dans sa

chambre pour éviter les interrogations de mes compagnes de classe et être ainsi mieux protégée. Elle m'entoura de son affection, surtout aux périodes de vacances scolaires où petite fille cachée, je devais rester au couvent. Et ce fut ainsi de juillet-août 1943 à avril-mai 1944² ».

Souvenirs de sœur Marie-Paule, directrice du pensionnat près du couvent, et de Christine Svaldi, l'élève qui se souvient

« Sœur Marie-Paule, écrit sœur Yvonne Caussé qui l'a connue comme directrice entre 1939 et 1945 à Valence, était une personne exigeante pour les autres comme pour elle-même, méthodique et bien organisée. C'était une vraie éducatrice. La façon dont elle prit Odette Savy-Dawny sous sa protection avec intelligence et discrétion est la meilleure preuve de son cœur.³ »

Sœur Christine Svaldi écrit dernièrement : « C'est de l'arrivée à Valence au pensionnat du Sacré-Cœur dont j'étais élève, que j'ai toujours gardé le souvenir. Un soir que nous étions au dortoir, sœur Marie-Paule, directrice de l'institut, se présente tenant une petite fille par la main. C'était une fillette blonde avec des tresses. Sœur Marie-Paule s'adressa aux élèves en disant : voici une nouvelle pensionnaire, elle s'appelle Odette Savy. Ne lui posez pas de questions, elle est timide⁴ ». La silhouette d'Odette et sa présentation sont restées gravées dans ma mémoire de 13 ans. Quand plus tard, j'ai appris le drame vécu par tant de familles juives, que j'ai su également par sœur Marie-Paule (j'étais alors jeune religieuse) que la petite Odette Savy était juive, son image s'est réveillée dans ma mémoire.

Les retrouvailles et l'évocation du passé

C'est par l'intermédiaire de Monsieur Steiner, cousin d'Odette qui, après avoir été arrêté à Tanus puis déporté,

² Lettre d'Odette Dawny (madame Kouchniroff) au directeur du département des Justes Yad Vashem à Jérusalem, en 2001.

³ Lettre de sœur Yvonne Caussé à sœur Marie-Paul Joguey, la Salle de Vihiers, Albi, 22 avril 2004.

⁴ Lettre de sœur Christine Svaldi de Valence d'Albi à sœur Marie-Paul Joguey, 22 avril 2004. Lettres des deux religieuses à Odette Dawny. Lettre du docteur Mordecai Paldiel, directeur du département des Justes au nom de Yad Vashem à sœur Christine Svaldi, Jérusalem, 30 juin 2003. *L'écho du Tarn*, « sœur Marie-Paule, une Juste », 25 décembre 2003.

¹ « Juifs et chrétiens », *Eglise d'Albi*, année 2004, n° 03.

était revenu habiter Albi, que sœur Christine Svaldi a pu entrer en relation avec Odette Savy-Dawny. Celle-ci lui écrivait le 31 juillet 2001 : « Vous me remémorez des moments que j'avais complètement oubliés, mon arrivée au couvent, probablement tardive le soir et ma présentation à mes nouvelles camarades. Par contre, je revois assez précisément les vacances scolaires où je restais au couvent et pendant lesquelles je dormais dans la chambre de sœur Marie-Paule qui m'avait totalement prise en charge. Je suis très heureuse de retrouver en vous un témoin de mon passé... C'est grâce à une chaîne de solidarité formidable que notre famille a pu être sauvée. Sœur Marie-Régis venait parfois me voir au couvent et servait de messenger auprès de mes parents et de mon frère (j'ignorais qu'il était caché au petit séminaire du même lieu). J'ai eu la joie de les retrouver en avril-mai 1944.⁵».

Lettres des deux religieuses à Odette

Sœur Marie-Régis correspondait de Tanus avec Odette Savy lors de son séjour au couvent du Sacré-Cœur, elle lui donnait des nouvelles de ses parents pendant l'année scolaire 1943-1944.

Sœur Marie-Paule, ayant quitté Valence-d'Albigeois pour être directrice à l'école de Lisle-sur-Tarn (Tarn) en septembre 1944, répond en janvier 1945 aux vœux d'Odette et de ses parents.

Trois religieuses seulement « savaient » : la supérieure générale sœur Saint Basile, sœur Marie-Régis et sœur Marie-Paule.

Les démarches de Madame Odette Dawny Kouchniroff

Après avoir repris contact avec sœur Christine, Odette a écrit au directeur du département des Justes. Après avoir parlé de son refuge au couvent de Valence d'Albigeois, elle ajoute : « J'ai pris la décision de rendre hommage à sœur Marie-Régis et sœur Marie-Paule à qui nous devons probablement la vie, mon frère et moi. Les motivations de ces deux religieuses étaient parfaitement altruistes, et les risques qu'elles encouraient étaient grands, pouvant aller jusqu'à la peine de mort. C'est la raison pour laquelle j'estime que leurs actes d'héroïsme entrent tout à fait dans le cadre de l'attribution de la médaille des Justes... Malheureusement les deux religieuses étant décédées, je crois que leur souhait le plus cher aurait été qu'en cas d'attribution de cette médaille, elle soit remise au couvent du Sacré-Cœur de Valence-d'Albigeois² ».

Madame Odette Dawny Kouchniroff était aidée dans ses démarches par son cousin Steiner. A force de persévérance ils ont obtenu gain de cause.

⁵ Lettre d'Odette Dawny (madame Kouchniroff) à sœur Christine Svaldi, 31 juillet 2001.

L'attribution du titre de Juste parmi les Nations à sœur Marie-Paule

Sœur Christine Svaldi reçut début juillet 2003 une lettre annonçant que Yad Vashem a décerné le titre de « Juste parmi les Nations » à Bagarades Jeanne (sœur Marie-Paule).

Le lundi 15 décembre 2003, au couvent du Sacré-Cœur à Valence d'Albi, la médaille des Justes est remise à sœur Marie-Paule, à titre posthume, par M. Mizrahi, président du comité Yad Vashem pour le sud de la France, en présence de M. Arie Avidor, consul général de Marseille, de Odette Dawny et Pierre Dawny son frère.

Sauvetage de Arlette Zenatti

Dans la même lettre concernant Odette Dawny, sœur Christine Svaldi ajoutait :

« Dernièrement, [...] nous avons retrouvé la trace d'Arlette Zenatti, du nom d'emprunt : Arlette Fleury et de sa maman. L'abbé Mathieu m'a fait parvenir une photocopie de la lettre d'Arlette Zenatti du 21 août 2003. Elle lui écrit : « Monsieur Calas vient de m'envoyer votre publication *Des chrétiens sauvent des Juifs dans le Tarn*. Ce fut mon cas et celui de ma famille... Ma mère me donnait des leçons de piano. J'ai obtenu un premier prix de piano au Conservatoire National de Paris en 1952, j'ai donné des concerts entre 1953 et 1970, date à laquelle je suis entrée au CNRS comme spécialiste de la psychologie de la musique... Je n'ai jamais couché au dortoir car j'ai pleuré au moment de me séparer de ma mère ; celle-ci m'a donc gardée avec elle et nous partagions le même lit dans la maison de retraite.¹ »

L'abbé Mathieu à la fin de son article *Juifs et chrétiens* note : Arlette Zanetti m'écrivait le 21 août 2003 : « Le rôle de Monseigneur Moussaron a été très important dans notre sauvetage (la maman et ses 2 enfants) en ce sens qu'il nous a permis de trouver des abris dans des communautés religieuses. »

En conclusion, sœur Christine Svaldi s'interroge : « Qu'est-ce qui a bien pu faire agir ces religieuses au risque de leur vie ? Je pense tout d'abord qu'elles ont agi sous l'impulsion de la nécessité du moment. Mais cette impulsion n'aurait pas été, me semble-t-il, née spontanément si elles n'avaient eu, dans le cœur, le désir permanent de venir en aide à toute forme de détresse, désir qu'elles devaient puiser, sans aucun doute, dans leur consécration dans la vie religieuse et, qui plus est, dans une congrégation vouée au Cœur de Jésus. C'est la compassion de ce cœur qu'elles ont concrétisée, à leur insu peut être, mais bien vivante en elles. »

Sœur Marie-Paul JOGUET

SOURCES : Archives du couvent du Sacré-Cœur de Valence-d'Albigeois, congrégation affiliée depuis 1971 à la Congrégation des Filles de la Charité du Sacré-Cœur de Jésus, 49310 La Salle-de-Vihiers, Maine-et-Loire.

« Captives en nos murs »

« **C**aptives en nos murs », tel est le titre donné par son auteur, sœur Anne de Kermel, à ses souvenirs concernant l'accueil de Juives durant la guerre de 1939-1945.

Ce manuscrit, déposé aux Archives de Rome, a dû être écrit en 1946-1947 et remis à ses supérieures en juillet 1947.

Le couvent de Toulouse des sœurs de Marie-Réparatrice est situé juste en face du Palais de Justice, au centre de la ville. Il comprend plusieurs bâtiments encadrant deux cours intérieures. Une impasse sépare les deux ensembles qui communiquent par un souterrain. Deux porches sont ouverts toute la journée, l'un pour la chapelle, l'autre pour le couvent. Au-delà de l'impasse, les portes de l'immeuble dénommé « Manrèze » sont toujours fermées. C'est là que résidèrent nos « hôtes ».

Les rez-de-chaussée, tant sur la place du Parlement que sur la rue de La Hache, servent à l'accueil des catéchismes et de toutes les activités apostoliques. Il y a donc beaucoup d'allées et venues.

« Dans le courant du mois d'août 1942, au moment où les Juifs, poursuivis et persécutés, cherchaient derrière le rempart de la charité chrétienne un refuge où abriter leur détresse, notre vieux couvent de Toulouse devint, à la demande de son Excellence Monseigneur Saliège, archevêque de Toulouse, un de ces havres de salut où plusieurs de ces malheureuses femmes juives trouvèrent, avec la sécurité, le réconfort et la paix... »

Grâce à ce manuscrit, bien qu'incomplet, nous conservons un certain nombre de renseignements sur plu-

sieurs réfugiées et sur l'accueil qui leur était offert.

Qui étaient nos « hôtes » ?

Selma S... – dite « Solange Simon » – 28 août - 13 septembre 1942.

« Le 28 août 1942, Miss Rot de Neuville nous conduisait une jeune fille juive que la persécution avait refoulée dans le midi. Autrichienne, sans nouvelles de ses parents restés à Vienne, elle ne possédait que de faibles ressources et, pour sa nature habituée à l'indépendance, la transition fut brusque sur toute la ligne.

Cet "oiseau" privé de liberté, ne trouva pas dorés les barreaux de la cage hospitalière. "J'ai l'impression d'être enfermée dans un asile d'aliénés", soupire-t-elle.

Elle parlait gentiment le français et manifestait le désir de se perfection-

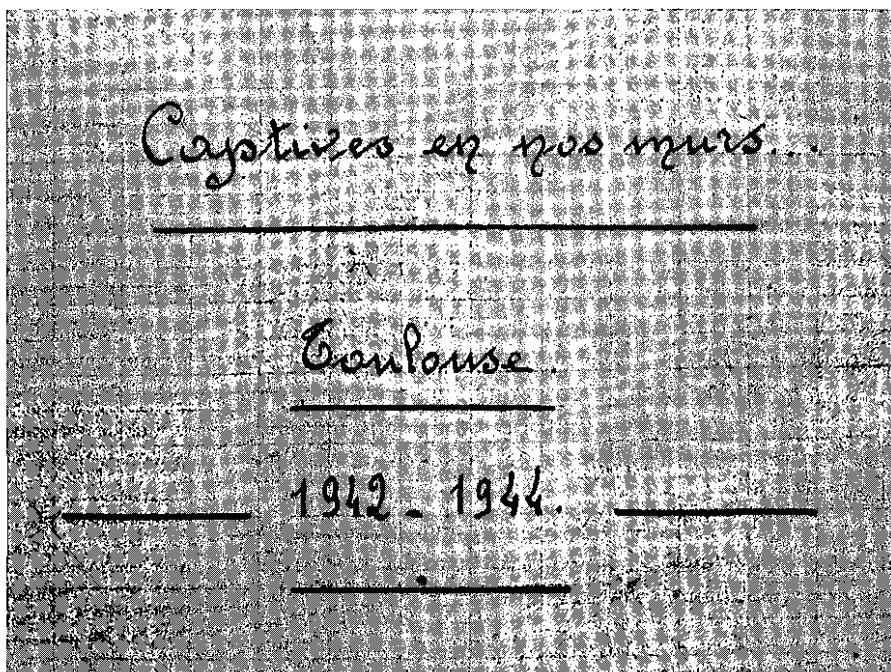
ner dans notre langue pour utiliser ses loisirs forcés. Chaque jour une mère allait la voir...

"Une occasion s'offrait pour gagner Lyon... C'était pour elle la porte de la Suisse, donc une planche de salut, et son départ fut décidé pour le 13 septembre."

"Elle nous quitta visiblement émue, reconnaissante de l'accueil reçu... A Noël, la Mère supérieure recevait d'elle une carte avec un petit mot de gratitude. Naturellement, elle ne donnait aucune adresse. Depuis, plus rien. A-t-elle survécu à la tourmente ?" »

Irène Spertzling – dite Irène Sutra – 4 septembre 1942 - 15 octobre 1943

« Le 4 septembre, Madame Balesi nous présentait Irène Spertzling. Irène a 21 ans. Polonaise de Looz, elle préparait à Paris sa licence ès-lettres quand, personnellement recherchée par la Gestapo, elle a dû



Page de titre des souvenirs de sœur Anne de Kermel

fuir, accompagnée de son fiancé, jeune Roumain de 27 ans, professeur de philosophie. »

Travestie, elle fuit avec lui dans un fourgon de marchandises vers Lyon. Elle est sans ressources. Son fiancé pourvoit à ses besoins.

Mais Irène est une enfant gâtée et irréfléchie. Une semaine après son arrivée, un matin de bonne heure, elle sortit en disant à la porterie, sans plus d'explication, qu'elle partait... Elle reviendra quelques semaines plus tard...

5 novembre :

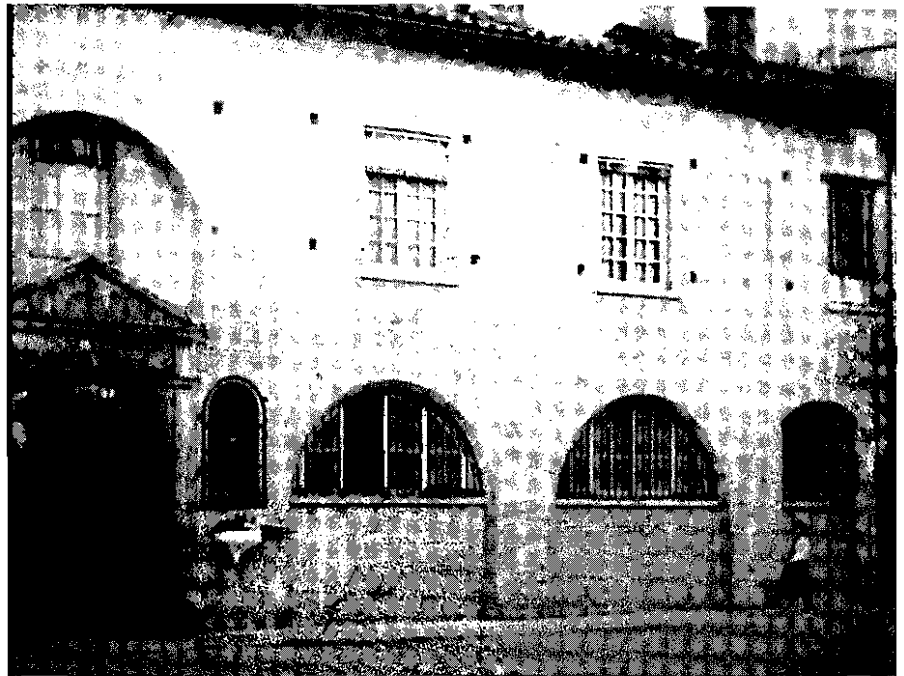
« Irène est revenue... Ce n'est plus la jolie jeune fille que nous avons connue il y a deux mois. C'est une convalescente bien affaiblie, se remettant lentement d'une forte jaunisse... La pauvre enfant a des allures de petite vieille... Elle a subi et subit encore le contrecoup des émotions traversées pendant ces derniers mois... »

Son fiancé, Monsieur Voldman, est très marqué par l'accueil bienveillant fait à la jeune fille malgré sa fugue. Finalement elle se marie le 14 septembre 1944 et, vers le 15 octobre, elle nous quitte, son mari ayant trouvé un logement.

Son père, sa mère, sa sœur, tous les siens, deux ou trois cousins exceptés, ont péri victimes de la persécution contre les Juifs en Pologne.

Madame Irène... – septembre 1942.

« A peu près à cette époque, une jeune femme juive, que nous appelions Madame Irène, passa quelques jours à Manrèze. Elle ne put résister à cette séquestration... qu'elle reconnaissait pourtant bien douce. De trop sinistres souvenirs hantaient son imagination et... "drame pour drame", elle préférait encore sa liberté, avec les risques de la mort en camp de concentration à cette lente agonie morale en face d'elle-même dans la solitude du cloître. Elle alla donc respirer à l'air libre, et peu de temps avant la Libération nous apprenions qu'elle avait échappé aux rafles si nombreuses dans la région. »



Couvent de Marie-Réparatrice, Toulouse, place du Parlement

Madame Alma Rauch, née Erb
– dite Anna Roche – 4 septembre 1942 - 9 avril 1945.

Le 4 septembre 1942, Mademoiselle Danty nous présentait Madame Rauch. « D'une famille allemande de sept enfants, elle est née en 1901 en Pologne, aux environs de Bromberg où elle a passé son enfance. Après la guerre de 1914-1918, ses parents se fixèrent à Berlin. C'est là que Madame Rauch, alors Alma Erb, fut factrice dans un grand magasin en attendant son mariage avec un juif polonais, Jacob Rauch : union qui ne devait pas être heureuse... »

Madame Rauch, abandonnée de son mari, a un enfant de 5 ans, Nizan.

« La dureté des temps obligeait, même là où l'on aurait pu recevoir mère et enfant, à séparer les enfants de leur mère car, en cas de recherches ou de perquisitions par la Gestapo, l'enfant trahit toujours inconsciemment sa mère. »

Et le pauvre petit garçon est confié à une colonie d'enfants juifs, aux environs de Brive. D'une santé précaire, avec une vue très défectueuse, Madame Rauch n'est qu'une malheureuse maman désemparée... Par bonheur, la mère économe parle parfaitement l'allemand... »

En novembre 1942, grande rafle place du Capitole... suivie de plu-

sieurs autres. « Madame Rauch est consternée, ne venait-elle pas d'obtenir un visa pour le départ de son fils en Amérique ?... Cette déception n'était que le prélude des angoisses indicibles qui la torturèrent au sujet de son fils... si la Gestapo saisisait la colonie de Brive ? »

La Mère supérieure s'adressa à une famille amie dont elle connaissait le dévouement et la discrétion. Un foyer fut donc trouvé pour l'enfant. Encore fallait-il le faire venir. Brive était loin. Bien des projets pour aller le chercher échouèrent.

Enfin, le 3 décembre 1942, à 21 heures, Nizan, devenu « Rody » à la colonie, arrive à Toulouse. Dans un état pitoyable. Il resta au parloir durant deux jours avec sa maman. Il déclara lui-même « maintenant je m'appellerai Henry ».

Le lendemain il part à la campagne.

« Le 24 mai 1943, visite de Nizan, un superbe petit bonhomme dans lequel on avait de la peine à retrouver le miséreux du mois de décembre. Cependant un gros sacrifice assombrissait ce bonheur. L'enfant avait à peu près oublié l'allemand et sa mère ne parlait, en français, qu'un charabia inintelligible au pauvre petit... »

Les 5, 6 et 7 août, Madame Rauch eut la joie de revoir Nizan : le joyeux Riri. »



Couvent de Marie-Réparatrice, cour intérieure et jardin

Pour l'enfant, les difficultés n'étaient pas finies... Il fallut renoncer à le laisser dans la famille qui l'avait accueilli, et il aboutit un jour au parloir en mai 1944. Il fut d'abord caché chez des amies, près de la gare Matabiau dont la radio annonçait le bombardement. Enfin, une autre amie de la maison réussit à convaincre une ancienne domestique de le prendre avec elle dans une ferme à 30 kilomètres de Toulouse.

Il ne retrouvera vraiment sa maman qu'après la Libération.

A Berlin, où la famille Rauch s'est installée en août 1946, Nizan est la consolation de sa maman.

De ses nombreux frères, sœurs, neveux, etc., seuls sa sœur Gertrude et son mari ainsi que leur fille sont sortis indemnes de la tourmente. Tous les autres ont été victimes de la Gestapo.

Irène Lominska – dite Irène Lomin – puis Marie-Louise Robert à son départ – 20 septembre 1942 - 24 décembre 1942 ?

Polonaise née à Cracovie, elle arriva le 20 septembre, âgée de 31 ans.

« Docteur en médecine, remarquablement intelligente et instruite, parlant couramment plusieurs langues, elle joignait aux dons de l'esprit

ceux d'une excellente femme d'intérieur.

Elle avait eu le courage de rester à Paris non seulement après le départ de son mari, le docteur Lominski, qui s'était enrôlé dans l'armée polonaise et avait trouvé en 1940, un refuge en Angleterre, mais à l'heure la plus tragique où les Juifs fuyaient en masse vers la zone libre... Au commencement de l'été 1942, elle doit à son tour désertier la capitale et rejoint une famille amie réfugiée dans le Gard. Cette halte ne devait être que transitoire. Les Israélites étaient traqués de toutes parts, et Madame Lominska, après des semaines angoissantes, acceptait avec une immense reconnaissance l'abri d'un couvent.

Privée des nouvelles de son mari qu'elle ne pourra rassurer que quelques mois plus tard, elle ignorait tout de sa famille et de sa belle-famille. Le père Arnoux, ami du Docteur Lominski, venait la voir de temps en temps. En novembre, Madame Lomin a pu se procurer une excellente fausse carte d'identité sous le nom de Mademoiselle Marie-Louise Robert.

« Une légère détente s'étant produite dans la situation, elle se fit inscrire sous un faux nom à l'Aide aux Mères pour assurer plusieurs matinées de service par semaine.

Son service fut de courte durée. Une grande rafle place du Capitole l'oblige un matin à réintégrer ses pénates. »

Erudite, Madame Lomin savait occuper ses loisirs forcés.

« Elle apprenait seule l'anglais au moyen d'une méthode moderne et s'était composée une petite bibliothèque d'ouvrages "substantiels". Sur la cheminée de sa chambre, fraternisaient les uns à la suite des autres des livres tels que la Bible (traduite par l'abbé Crampon), Platon, des spécimens choisis des littératures étrangères... et les œuvres de sainte Thérèse, voire même celles de saint Jean de la Croix. »

Noël approchait... Madame Lomin se sentait faite pour agir.

« Difficilement, moyennant finances et avec des risques qui se multipliaient sans cesse, on pouvait encore tenter de franchir en fraude et à pieds la frontière espagnole...

Madame Lominska en conféra avec le père Arnoux... Munie de sa fausse carte d'identité, elle se fit envoyer par une relation de Lyon la somme de 20 000 francs nécessaire pour le paiement de son "passeur"... Son départ fut fixé pour la nuit de Noël, vers 3 heures. »

Le 24 décembre, « sitôt après avoir réveillé avec ses compagnes, Madame Lomin quittait la maison avec pour tout bagage son sac à ouvrage. »

A la fin de janvier, un ordre de l'agence Cook nous demandait l'envoi de la valise de Mademoiselle Marie-Louise Robert (son nom d'emprunt). Elle l'avait préparée en vue de cette éventualité. »

Puis ce fut le silence.

Après son départ de Toulouse, elle avait traversé les Pyrénées par des chemins de contrebandiers, sentiers neigeux et abrupts... A Barcelone, elle passa plusieurs jours en prison avant de pouvoir rejoindre son mari en Angleterre, en passant par le Portugal.

« Madame Lominska nous écrit un mot charmant sitôt la Libération, en 1944. Elle était à Glasgow où son

mari, le Docteur Lominski est toujours professeur agrégé à l'Université de cette ville pendant qu'elle-même exerce à l'hôpital sa profession de docteur en médecine.

En mai 1947, profitant d'un premier et court séjour en France depuis la fin des hostilités, elle est venue passer deux jours à Toulouse pour nous voir. Son voyage n'avait pas d'autre but... Joie de part et d'autre. »

« Sa famille a été bien éprouvée en Pologne. Sa mère et une de ses sœurs ont survécu à la tourmente... La plus jeune sœur a disparu. A Cracovie, sa grand-mère, octogénaire, a été fusillée à bout portant chez elle, dans son fauteuil... Presque tous les membres de leurs relations polonaises avaient péri eux aussi... au four. »

Ruth Lesselbaum – dite Renée Lesage – 15 mars 1943 - novembre 1943

« Madame Roger Lesselbaum, jeune femme de 20 ans, a postulé pour obtenir un abri à Manrèze où elle arrive vers le 15 mars. Elle est Polonaise – ses papiers en font foi – bien que ne vouant aucune sympathie à la Pologne. Ses parents habitaient Cologne et sont actuellement en Tunisie où un de ses frères s'est enrôlé dans l'armée d'Afrique. Ses beaux-parents ont un gros négoce de maroquinerie à Paris et sont réfugiés aux environs de Toulouse, à Coulommiers (sic). Ils comptent y séjourner aussi longtemps que les événements le permettront... »

La jeune Juive que nous recevons a un genre très différent des autres : cheveux teints, maquillée de la tête au pieds... avec des toilettes ad hoc. Sa tenue, ses gestes sont à l'instar du reste... Par ailleurs elle paraît gentille, conciliante... avec nous, mais hélas, avec Irène qui partage la même chambre, l'accord n'est pas parfait et les disputes commencent. Jusqu'à présent... chacune y mettant du sien, les litiges se terminaient sans bruit. Finie la quiétude dans ce « pacage » de guerre, et la bergère devint par force trop souvent juge de paix... Que de scènes encore... »

« La famille de Renée Lesage était restée fidèle à un certain nombre de traditions judaïques... Le fiancé d'Irène procura du pain azyme et nos "brebis d'Israël" se livrèrent ensemble à de fraternelles agapes. Elles étaient quatre.

En juin, la mère portière est intriguée par les petites manœuvres de Renée quand son mari vient la voir, tous les 8 ou 15 jours. On peut s'attendre à tout et se méfier de tout...

Entre autres, Renée a eu l'idée "de faire venir son mari à heure fixe sous la fenêtre de sa chambre et de correspondre avec lui au moyen de billets lancés au bout d'une ficelle... Un jour, les couvertures de leur lit tombèrent par la fenêtre... oh ! Par hasard !"

Mis au courant, Monseigneur de Courrèze leur fit prêcher la prudence et nous recommanda la fermeté.

En juillet 1943, « Renée Lesselbaum était dévorée d'inquiétude au sujet de son mari. Il était non seulement menacé par les rafles concernant les Juifs, mais encore par les rafles – non moins redoutables en son cas – enlaçant les jeunes gens pour le travail obligatoire en Allemagne. »

Le père Braun lui trouva une place... au noviciat des pères Jésuites, à Mons. Mais le mari, amateur de confort, mit un mois avant de se décider.

Renée tomba malade.

« Ces deux semaines de maladie avaient suscité autour de sa chambre des allées et venues qui intriguèrent et qui rendirent ensuite assez pénible la présence des quatre Juives à Manrèze. »

Les petites manœuvres et intrigues reprennent et créent une atmosphère de malaise. Elle n'hésita pas à imaginer de véritables comédies et à commencer leur mise en scène, par exemple pour nous obliger à héberger sa belle-mère, ou pour prendre la place du petit Nizan dans la famille amie... Ayant de l'argent, elle se fait faire plusieurs cartes d'identité, n'hésitant pas à usurper l'identité d'amies du couvent.

Bref, elle devient dangereuse. Il est urgent de l'écarter, mais cordialement pour éviter une dénonciation. Les adieux furent corrects. Après son départ, la paix se rétablit à Manrèze.

Madame Fanny B... – dite Françoise Blanc – avril 1943 - septembre 1943.

Son nom de famille est oublié. Alliée à une cousine de Madame Rauch, elle est venue pour quelques jours.

« Françoise a une trentaine d'années. Son mari s'est battu en Espagne. Il est on ne sait où... dans un camp



Une partie de la Communauté de Toulouse en costume d'époque

de concentration, et leur fille unique – une enfant de 8 ans – est réfugiée aux environs de Pau, chez un pasteur protestant, Monsieur le pasteur Jézéquel dont la propriété est un asile ouvert à bien des malheureux. »

Après un petit essai satisfaisant, on accède à son désir de la garder jusqu'à la fin de l'été.

« Sa détresse est navrante et son énergie est farouche. Elle ne croit à rien. Ses idées communistes percent peu à peu. Françoise est une fanatique... » Elle épilogue les moindres gestes des mères... pour conclure qu'on a bien plus d'égards pour Renée et Irène qui sont "riches" que pour elle et Madame Rauch qui sont "pauvres"... »

Dans le courant de l'été, Françoise sera munie d'une fausse carte d'identité. « Françoise nous inquiète beaucoup et non sans raison. Elle a fort mal accueilli la proposition de lui chercher un refuge ailleurs... Elle ne veut rien entendre. Le 13 août, elle est prise d'un crachement de sang... »

Elle partit le 18 août pour l'Hôtel-Dieu et reçut des visites, dont celle du Pasteur Jézéquel.

De deux sources différentes, nous eûmes connaissance du dossier judiciaire de Françoise. Il est hors de question de la reprendre...

Elle partit pour Pau le 10 septembre, après une scène poignante.

Madame Charlotte Kikierwich.

« Juive polonaise, séparée de sa fille de 17 ans. Pauvre mère éplorée elle aussi, Madame Rauch est son ange gardien ; elle la soutient, la console...

Elle reste plusieurs semaines, confinée dans une chambre et part peu de temps avant la Libération. »

Madame Liobé.

Juive, est accueillie temporairement à Manrèze où elle ne séjourne pas longtemps.

Madame Weil et sa fille Françoise Weil.

« Françoise a 14 ans. Juive convertie, elle terminait vers cette époque un séjour aux retraitantes (Manrèze) nécessité pour la poignante situation de sa famille. Son père et ses deux sœurs, Lise et Annette, ont été arrêtés et déportés en camp de concentration. Les jeunes filles en reviendront après avoir gravi un long calvaire. Monsieur Weil ne donna plus de ses nouvelles et le dénouement fatal ne laisse aucun doute à son sujet. La benjamine reste seule à Toulouse avec sa mère qui s'est aussi réfugiée chez nous quelque temps.

Madame Weil ensuite nous confie Françoise sans qu'il soit question d'une claustration pour cette enfant qui poursuit ses études. C'est une charmante adolescente très courageuse qui laisse un excellent souvenir... »

En octobre 1942, il est signalé le passage de quelques juives dont le court séjour ne pouvait se prolonger. Leurs noms même n'ont pu être conservés.

En 1943 et en 1944, sans précision :

« Quelques juives passèrent une, deux ou trois nuits sous notre toit... »

Il ne fallait garder aucune trace.

*
**

Ce témoignage écrit par une religieuse de Toulouse constitue le seul indice tangible de ces temps héroïques. Toutes les sœurs qui se sont occupées directement des réfugiées juives sont décédées.

A Toulouse, une vingtaine de sœurs participaient activement dans la sérénité et la discrétion. Sœurs de « Marie-Réparatrice », elles étaient heureuses d'ouvrir leur couvent et leur cœur « en réparation ». Toute la congrégation était d'accord. En France, plusieurs couvents ont été réquisitionnés et les sœurs expulsées par la Gestapo. Il semble donc que seules les communautés de Pau et du Mans aient pu accueillir et aider des Juifs, enfants et adultes.

Pour le Mans, nous ne conservons aucun détail.

Pour Pau, plusieurs sœurs se souviennent encore un peu.

- Le couvent était plus que plein en raison de nos propres sœurs expulsées de couvents réquisitionnés par la Gestapo (Eure - Vosges).
- On ne pouvait donc accueillir personne dans la maison même. On voyait des allées et venues dans le jardin la nuit.
- On savait que c'étaient des Juifs qu'on cachait sous la chapelle. On savait le fait : on cachait des Juifs, mais on ignorait tout nombre – sexe – durée – fréquence, etc.
- La discrétion absolue était de règle, donc on ne devait rien voir, ni entendre ; on ne devait poser aucune question ni faire de réflexion entre soi...

C'est arrivé plusieurs fois...

A l'étranger, la même « activité » se faisait aussi discrète, à Rome et à Budapest notamment. Il est vrai que nous étions bien aidées par la clôture qui faisait de nous de volontaires et joyeuses « captives en nos murs ».

Sœur Françoise de BRIENNE

Chez les frères mineurs capucins : le Père Marie-Benoît, Père des Juifs

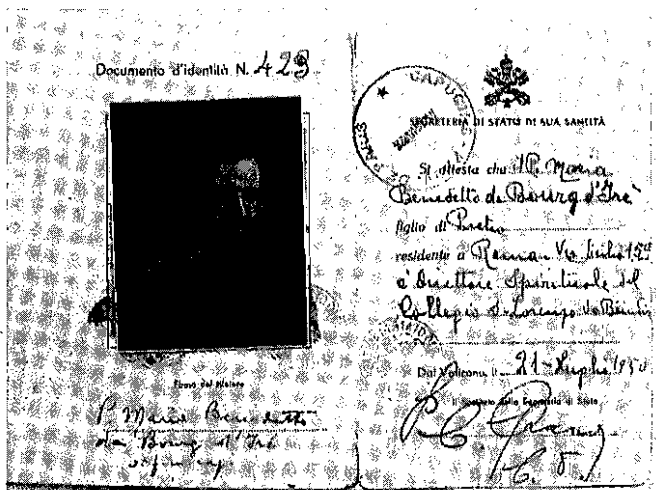
Ce soir-là, la sonnette retentit une fois de plus au couvent des Capucins.

Au frère Portier qui vient ouvrir, les trois visiteurs demandent à parler au « Père des Juifs ».

Pas de doute possible, c'est le Père « Benedetto ».

Ainsi est appelé le Père Marie-Benoît (Pierre Péteul), officiellement professeur de théologie au couvent Saint-Laurent de Brindes à Rome, officieusement inlassable bon Samaritain pour le peuple juif pendant la deuxième guerre mondiale.

Le Père Pierre Péteul, qui méritera le surnom de « Père des Juifs¹ », est né le 30 mars 1895, au Bourg d'Iré (Maine et Loire) ; brancardier aspirant au 15^e Tirailleurs pendant la « Grande Guerre », il ajoute la Campagne du Maroc à son expérience militaire. La Croix de guerre (1914-1918) et cinq citations marquent ces années qui l'ont certainement rendu familier du danger, de la souffrance et ont éprouvé son courage et sa résistance. Docteur en philosophie, le voici professeur et directeur spirituel au scolasticat de son Ordre à Rome. La langue italienne et la culture biblique sont désormais une seconde nature.



En 1939-1940, le père est interprète à l'Etat-major du Général Billotte à la 15^e D.I. à Marseille. Démobilisé, il reste sur place et participe à la Résistance, aide des aviateurs anglo-américains, des Français et des alliés poursui-

vis par la Gestapo. « ... Comment ai-je commencé ? C'était comme une prédestination. A peine arrivé au couvent à Marseille, dès 1940, une famille juive en peine vint me trouver, puis une autre, puis une autre. Je pris contact avec les organisations juives, etc. Et voilà toute l'histoire. »

Le couvent des Capucins de Marseille, 51, rue de la Croix de Régnier, est son premier quartier général : « Des milliers de faux-passeports, certificats de baptême et autres papiers "aryens" sortirent des presses installées dans les caves et, par leur secours inestimable, des centaines de réfugiés purent même franchir la frontière espagnole ou suisse. Le père Marie-Benoît leur procure cartes d'identité, asile, départ pour le maquis, l'Espagne, la Suisse, en collaboration avec les comités juifs de Marseille (évasions du camp des Mille), Nice, Cannes... Le père Marie-Benoît avait pour alliés des résistants français et l'union générale des Israélites de France, mais il devait rapidement devenir l'objet de la surveillance de la Gestapo et, lorsque les troupes allemandes eurent envahi la zone libre, les voies de l'évasion vers l'Espagne ou la Suisse se virent condamnées. Le seul passage praticable passait par la Riviera et la Haute Savoie, tenues par des contingents italiens perplexes et flottants. A Nice, le père Marie-Benoît réussit à gagner la sympathie et l'assistance de fonctionnaires italiens et, avec leur aide et des fonds émanant des institutions juives, parvint à faire passer des milliers de juifs en zone d'occupation italienne... »²

Sauver les réfugiés

Avec le père Marie-Benoît qui raconte lui-même ses activités de Résistant³, nous pouvons revivre ces heures tragiques. C'est ainsi que les Fallmann croisèrent sa route. « Réfugié en France à Villelaure (Vaucluse), avec sa femme, Ida, et ses deux filles, Rachel et Esther, Monsieur Fallmann fut arrêté, déporté, et ne revint plus... Les trois femmes réussirent à s'échapper et vinrent à Marseille où je les pris en protection et les cachai dans un couvent. En janvier 1943, elles tentèrent de passer en Suisse, mais elles furent refoulées. Elles revinrent à Marseille puis je les envoyai à Nice, où les comités israélites aidaient leurs core-

¹ Père Tharcisius, ofmcap, *Un capucin « Père des Juifs »*, Archives Capucines, 13 L M 80.

² Arieh L. Bauminger, *Les Justes*, Jérusalem, Israël, 1969.

³ *Lettres* du Père Marie-Benoît, 12 juin 1957, Archives Capucines, 13 L M 79.

ligionnaires pendant l'occupation italienne. Lorsque les troupes allemandes envahirent la région, elles s'enfuirent en Italie, et vinrent jusqu'à Rome. De mon côté, j'avais rejoint mon poste au Collège International des Capucins de Via Sicilia, 159. Mes trois protégées se trouvèrent de nouveau dans le plus grand danger lorsqu'en septembre 1943, les troupes allemandes occupèrent Rome. J'y eus encore un comité clandestin d'assistance et dus cacher, nourrir et vêtir madame Fallmann et ses filles... A plusieurs reprises, il fallut leur éviter des arrestations, les faire changer précipitamment de domicile. Les enfants furent malades, je dus les faire soigner en cachette. Vie de véritable persécution... »

Des bateaux pour les Juifs

En juin 1943, le père « Benedetto » participe à un projet magnifique imaginé par Angelo Donati (juif italien, directeur de la Banque de crédit Franco-Italienne) : le transfert par bateaux de 30 000 juifs de la côte italienne vers l'Afrique du Nord. Les témoignages sur ce projet sont nombreux, comme le récit poignant de Marianne Spiert-Donati, fille adoptive de l'initiateur de ce plan audacieux :

« ... Après cinq années de vie heureuse à Erfurt, après cinq années de bonheur à Bruxelles, j'allais vivre cinq années de détresse, cinq années qui virent la perte de mes parents puis notre fuite en Italie, avant de revenir à Paris en 1945... Angelo Donati avait conçu le projet de faire partir en Italie des milliers de juifs résidant dans la zone d'occupation italienne (du sud de la France) ; ceux-ci devaient, sous protection italienne, franchir la frontière par les Alpes et descendre vers Gênes dans des camions affrétés par les Italiens. Là les auraient attendus quatre navires alliés qui devaient les transporter en Afrique du Nord. Angelo Donati travaillait avec un capucin, le père Marie-Benoît, qui partit pour le Vatican informer le Pape du projet. »⁴

Le Vatican

Le père Marie-Benoît sollicite en effet pour les réfugiés juifs l'appui du pape Pie XII. A l'audience du 16 juillet 1943 où il accompagne le Père Général, le père Marie-Benoît expose le projet Donati, ainsi que les demandes d'aide des organisations juives, pour que le Pape fasse pression sur le gouvernement italien et les alliés.

16 juillet 1943 : « J'expose au Souverain Pontife le projet Donati, tel que je le connaissais alors, je parle de l'attitude de la police de Vichy, ce qui provoque la réflexion du Pape : "On n'aurait pas cru cela de la France." » Je présente ensuite à Pie XII le texte suivant :

« Voici... quelques demandes que j'ai à présenter en (leur) nom au Souverain Pontife

1) Juifs déportés : 50 000 juifs environ français ou étrangers, ont été déportés de France par la police allemande. Un tout petit nombre d'entre eux ont pu jusqu'à présent donner de leurs nouvelles... Serait-il possible au Saint-Siège d'organiser des recherches concernant ces malheureux ?...

⁴ Marianne Spier-Donati : *Retour à Erfurt*, de Olga Tarcali, l'Har-mattan, 2001, p. 59.

- 2) Camps de concentration en France : ... Une intervention du Saint-Siège pourrait-elle améliorer la triste situation de ces camps ?... Le Saint-Siège pourrait-il suggérer aux nations alliées de faire pression sur l'Axe en menaçant de recourir à des mesures de rétorsion ?...
- 3) Juifs espagnols se trouvant en France : Il y a urgence à ce que l'Espagne protège « ses juifs » efficacement d'une manière immédiate, par exemple en leur donnant des papiers provisoires. Le Saint-Siège pourrait-il dire un mot dans ce sens au gouvernement espagnol ? »⁵

Le Pape me dit :

« Cela m'intéresse, je vais m'en occuper ».

Et, avec le Père Général, je me retire. Le Pape dut transmettre mon texte au Cardinal Maglione, secrétaire d'Etat ».

Suivaient des annexes avec des listes de noms de personnes déportées et disparues

Dans l'annexe B relevons simplement ces deux noms : « - Annette Bromberg, née le 6 septembre 1937 à Paris 13^e, arrêtée le 16 Juillet 1942 en compagnie de sa mère et séparée d'elle.

- Madame Bromberg, née Groscher Rasla, à Varsovie, vers 1906 »

Une petite note de la main de Monseigneur Jacques Martin, du 5 août 1943, confirme que « les papiers du père Marie-Benoît sont à l'étude. On s'occupe de ses suggestions, auxquelles, en partie du moins, il est donné suite. Si des explications orales sont nécessaires, on le convoquera, comme convenu, mais il ne semble pas...

Le père Marie-Benoît poursuit son récit : « Je n'ai reçu aucune mission du Vatican, car j'y étais inconnu. Le secrétaire des Etats-Unis, et l'ambassadeur d'Angleterre y étaient réfugiés. Nous sommes allés les trouver en cachette, selon l'expression de Donati. Ce n'est pas par esprit d'indépendance, ni par esprit d'indiscipline. Je n'étais nullement habitué à la Secrétairerie d'Etat. Mes compagnons juifs encore moins. Le Vatican, c'était pour nous une montagne. Nous étions pressés... »⁶

Des trains, des abris, de l'audace

La chute de Mussolini accélère le retournement de situation en Italie, qui devient à son tour un lieu de tous les dangers pour les Juifs. Les Allemands occupent la zone française jusque-là sous protectorat italien. Miron Lerner, un juif rescapé témoigne : « Nous étions peut-être mille juifs réfugiés, et les Italiens n'ont pas voulu nous laisser aux mains des Allemands ; ils nous ont emmenés avec eux par trains. Un certain nombre d'entre nous a abouti à Milan. De Milan, ma sœur et moi avons préféré aller jusqu'à Rome, pensant qu'il serait plus facile de nous y noyer dans la masse. A Rome, nous avons vécu soit dans des hôtels, soit dans des couvents, soit chez des particuliers. C'est là que j'ai connu le Père Marie-Benoît et que j'ai commencé à travailler avec lui afin d'aider les Juifs à

⁵ Lettre à Sa Sainteté le pape Pie XII, Archives Capucines 13 L M 81. Actes et Documents du Saint Siècle, tome 9, n°264.

⁶ Commentaire de Père Marie-Benoît à la parution de : *Actes et Documents du Saint Siècle relatifs à la seconde guerre mondiale*, par la Libreria Vaticana en 1975.

survivre. Mais nous avons été dénoncés ; le Père Marie-Benoît s'est échappé de justesse, et j'ai été prévenu de ne pas retourner à mon logement... »⁷

Autre récit qui relate le même événement : « Le 8 septembre 1943 est publiée la nouvelle de l'armistice entre les alliés et l'Italie. A ce même moment, un fort groupe de Juifs, voyageant vers Nice, vit, à Grenoble, son train soudain dévié, sans savoir pourquoi ni comment, vers Turin, et entra en Italie. Ce groupe était dirigé par Monsieur Stéphane Schwamm, qui devint un ami précieux pour le père Marie-Benoît. Instinctivement, le train poussa jusqu'à Rome, et on logea les arrivants à l'Orphelinat Israélite. Averti de leur arrivée, le père Marie-Benoît vint aussitôt et reconnut plusieurs de ses protégés de Nice et Marseille. »

On s'organise

« L'encouragement du pape conforte le Père dans sa mission. Le couvent de la via Sicilia devient le lieu de ralliement des juifs italiens qui sont eux aussi menacés. Le père est vite contraint à chercher d'autres domiciles. Le trop célèbre Major Kapler a lancé contre lui un ordre permanent d'arrestation. Le père Marie-Benoît distribue papiers d'identité, permis de séjour, cartes d'alimentation. Les responsables de la communauté juive romaine lui confient leurs archives. Le vaste projet d'évacuation vers l'Afrique du Nord mis en place avec Angelo Donati échoue, mais le père, n'écoutant que son courage, se rend chez le chef de la Gestapo qui promet de ne pas intervenir, à condition que les juifs aient quitté Rome dans les meilleurs délais. Par une pure supercherie – la substitution de papiers d'identité – le capucin fit croire que tous étaient partis, alors qu'ils attendaient la libération dans la ville même sous de nouvelles identités.⁸



Le père Marie-Benoît et le Grand Rabbin Kaplan

Femmes et enfants

Dans le Livre d'Or des Congrégations françaises⁹, le père Marie-Benoît témoigne : « Dans cette existence si mouve-

⁷ Récit de Miron Lerner, Archives Capucines, 13 L M 82.

⁸ Gérard Leclerc, *La France Catholique*, n°2245 du 23/02/1990.

⁹ *Livre d'Or des Congrégations françaises, 1939-1945*. D.R.A.C. Paris, 1948, pp.305-331.

mentée, il y eut des épisodes tragiques. Un jour, la Gestapo avait pris avec d'autres une malheureuse enfant de 7 ans, et elle était sur le point d'être déportée. Sa pauvre mère était désespérée, et nous suppliait de faire quelque chose pour sauver la petite. Nous allâmes de tous les côtés possibles pour obtenir des interventions. M. de Nieuvenhuis, ambassadeur de Belgique auprès du Vatican, qui nous aida efficacement en plusieurs circonstances, mit au courant de l'affaire le Saint-Siège. Schwamm, que le nom de Lioré couvrait très à point, alla s'informer à l'administration de la prison où était enfermée l'enfant. On lui répondit que le transport dont elle faisait partie était sur le point de partir. J'allai alors chez le comte de Salis (délégué de la Croix-Rouge Internationale à Rome) et celui-ci, après beaucoup d'insistance se décida à intervenir auprès du Général allemand de la Place de Rome. L'enfant fut sauvée juste à temps et rendue à sa mère. »

Le père poursuit : « ... D'habitude, nous envoyions les femmes enceintes dans une maternité, où j'allais expliquer le cas. Et puis, la naissance venue, j'allais avec Aaron trouver la nouvelle maman et lui présenter félicitations et cadeau du comité. »

Le Père Benedetto laisse apercevoir, dans son récit des événements, une grande admiration pour ses jeunes traqués : « ... Une de nos jeunes juives, très courageuse, se chargeait à Rome du plus grand nombre de cartes d'identité fabriquées par nous et les emportait dans le nord, où elle les distribuait, et ainsi chaque jour nous arrivaient de nouveaux Français, de nouveaux Hongrois, de nouveaux Roumains, etc. En général ils avaient l'adresse du couvent, et de là Aaron ou un de ses lieutenants les répartissait dans les pensions... »

Rien que la vérité

Après cette période tragique, le père poursuit son œuvre de compassion, et sous son patronage se constitue à Rome un fichier mondial des Dispersés. Une charmante histoire après tant de drames. Le Père, invité à un mariage à la synagogue de Paris en 1960, accepte : « Ce sont vos enfants », lui dit-on, et en effet, il les avait connus enfants à Rome où l'un et l'autre avaient vraiment été alors sous sa dépendance et sous sa protection.¹⁰

Peu de temps avant sa mort, il reçoit une lettre de « Myriam », qui avait 14 ans en 1943 :

« Vous rappelez-vous encore de votre petite juive, maintenant 64 ans ! Qui pour la première fois vous a rencontré au parloir de via Sicilia 159 vous demandant comment aider des juifs cachés à Florence en 1943 et qui est repartie avec des documents pour sauver des gens qui se trouvaient dans les montagnes à Borgo San Dalmasio ?.. Maman (85 ans) que vous avez aidée à Rome avec ses 5 enfants ne vous oublie pas... »

Dans ma première rencontre avec vous, vous me disiez : « Continuez à être une bonne juive », je vous souhaite de continuer à être un bon chrétien...¹¹

Marie-Hélène de BENGY

Archives des Frères Mineurs Capucins

¹⁰ *Bulletin provincial capucin*, 1960.

¹¹ Myriam, *Lettre* du 23 01 1990, Archives Capucines 13 L M 78.

Ne dis jamais ton nom !

Janvier 1944, sœur Saint-Cybard, directrice de l'école de Lesterps (Charente), inscrit une petite fille juive. Ses parents « déposent » Josy Lévy, six ans. Consigne : « Ne dis jamais ton nom ! ». Personne le prononça en effet – la consigne est devenue le titre de son livre en cours de traduction. Elle a suivi avec ses compagnes la classe et le catéchisme. Josy est allée à la messe avec des catholiques et a prié pour le retour de la paix.

En 2000, citoyenne américaine devenue Madame Martin Lévy, elle revient à Lesterps pour retrouver le souvenir de la religieuse qui lui sauva la vie. À ses anciennes compagnes, elle confie : « [...] Me retrouver devant vous plus de cinquante ans après la guerre, vous parler ouvertement tient du miracle. »¹

Qui était sœur Saint-Cybard ?

Élisabeth Lacalle, originaire des Hautes-Pyrénées, devient sœur Saint-

¹ Extrait de notes anonymes annotées en anglais, conservées par un sœur présente à Lesterps le 21.10.2000.

Cybard en 1901 à Notre-Dame des Anges de Puypéroux (Charente). Femme d'exception au caractère fort, au cœur plein de bonté, elle veille depuis 1942 à la bonne direction de « son école ».

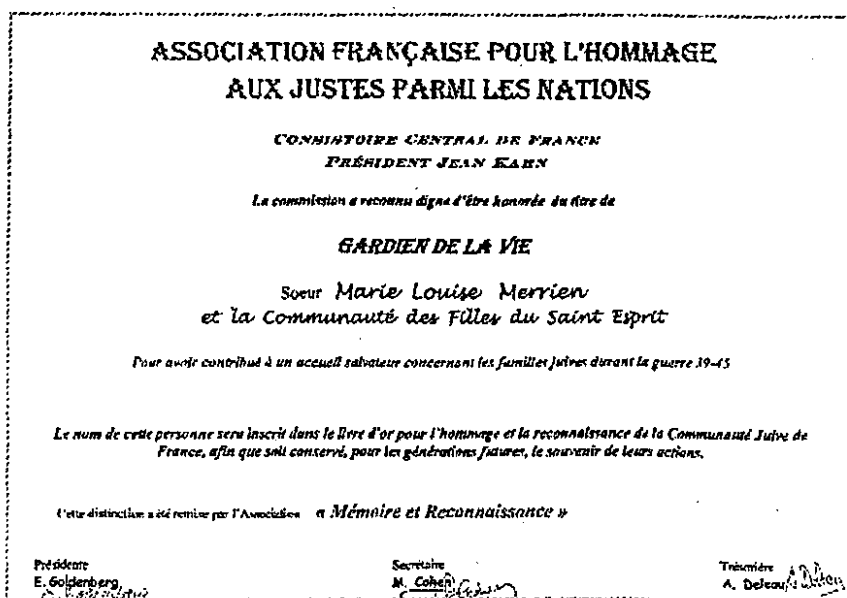
Sa générosité naturelle la rend quelque peu téméraire. Elle n'hésite pas à prendre des risques quand elle le juge indispensable. En 1941, directrice du collège Saint-André d'Angoulême, elle offre sa chambre à un soldat français et s'installe au grenier. Josy précise que : « Lorsqu'elle sut qu'une petite juive avait besoin de secours, elle ne demanda d'autorisation à personne. Ni aux supérieures, ni aux collègues, ni aux villageois. Je crois qu'elle a eu sur moi une profonde influence. Il y avait dans la cour un arbre à l'ombre duquel je m'abritais. C'était mon refuge, il partageait ma solitude quand je me sentais seule. Je suis devenue psychologue pour enfants tant pour aider les enfants que pour aider l'enfant apeurée que j'étais et que je suis restée jusqu'à mon âge adulte », confia madame Martin-Lévy en 2000.

« Le plus grand honneur revient à celle qui autrefois parcourait les rues du village apportant à tous le réconfort de sa présence. [...] Il nous paraît encore irréel, à nous, juifs, d'être acceptés, reconnus et même honorés, assura Madame Martin-Lévy, et le représentant de la communauté israélite de Charente fait en ces termes l'éloge de ces justes, telle sœur Saint-Cybard : « Dans tous les coins de France, spontanément et sans rien attendre en retour, ils ont participé à la survie de l'humanité. »²

Un acacia-souvenir fut planté en 2000 dans l'école de Lesterps. Qu'il fleurisse témoin joyeux des Justes de Charente, de l'entente entre les peuples de l'Europe, de la tolérance interreligieuse au-delà de tout intégrisme !

Sœur Pascale IRIGOYEN
Sainte-Famille de Bordeaux

² Du journal *Paroisse de Confolens*. Propos recueillis en 2000 par Martine Tralieux.



Titre de reconnaissance pour la Communauté des Filles du Saint-Esprit de l'Île-aux-Moines (Côtes d'Armor)

A l'ombre de Fourvière et au nez de Barbie

Ce fut une révélation pour bien des Frères du Sacré-Cœur d'apprendre que l'Association Française pour l'Hommage aux Justes parmi les Nations avait décerné, le 12 décembre 2002, le titre de « GARDIEN DE LA VIE » au frère Vital Freycenet, ancien directeur du Pensionnat Saint-Louis de Lyon. C'est à la suite des démarches effectuées par Monsieur Maurice Hartstein, son ancien élève, que cette qualité lui fut reconnue, en même temps que sept autres personnes qui s'étaient signalées « pour leurs actions de sauvetage et leur dévouement pendant les douloureuses années d'occupation se situant entre 1940 et 1944 ».

Monsieur Hartstein qui avait repris contact en 2000 avec l'établissement auquel il avait été confié en 1943 a consigné ses souvenirs de cette période en hommage à celui qui fut son sauveur et à l'intention des frères qui résident toujours sur son lieu d'asile :

« [...] quelques éléments de mon passé [vous permettront de mieux] situer les circonstances de cette époque.

Je naquis le 27 janvier 1935 à Paris 10^e. Mes parents, quelque temps après, se rendirent à la mairie pour solliciter ma naturalisation française, ce qui fut fait le 12 juin de la même année.



Cour du pensionnat Saint-Louis à Lyon

Je vivais avec mes parents à Montmartre, près du Sacré-Cœur. En septembre 1939, mon père se porta volontaire à la suite de la mobilisation générale ; mais, en raison de son statut d'apatride d'origine polonaise, son incorporation lui fut refusée.

Le 13 mai 1941, mon père est arrêté et interné au camp de Pithiviers. A cette même époque, je tombai gravement malade, atteint d'une pleurésie. Hospitalisé à Bretonneau, ma maman demeurée seule, devait assurer notre survie à travers les persécutions et les rafles dans le Paris occupé. Mon père a réussi à obtenir une permission du camp. Il vint nous voir du 12 au 14 novembre 1941 afin, surtout, de s'enquérir de ma santé. Le chef de baraque français lui avait accordé cette possibilité à la condition qu'il donnât sa parole d'honneur de revenir à la date ordonnée, autrement aucun autre détenu n'aurait eu cette liberté à l'avenir. Il respecta la parole qu'il avait donnée, retourna au camp de Pithiviers ; il fut déporté par un des premiers convois, le n° 4, sur Auschwitz le 25 juin 1942, sans retour.

Au mois de janvier 1943, ma maman fut raflée à la sortie du métro Joffrin, vers 16 heures : son étoile jaune ne lui laissa aucune chance. Internée à Drancy, elle fut déportée sur Auschwitz le 9 mars 1943. Ce même jour, je me trouvais avec ma tante dans un café-bar tenu par des Corses qui nous cachaient. La dame se nommait Madame Margot. Son établissement se trouvait près de Pigalle ; quand, vers six heures du soir, firent irruption trois policiers en civil qui nous interpellèrent en nous demandant de les suivre. Au fond d'une salle de ce café étaient assis deux soldats allemands ; l'un d'eux me fit signe par geste de le rejoindre. J'y courus et, d'instinct, il me mit sur ses genoux, me dissimulant de la police. Ma tante fut emmenée seule sur ce fait. Elle fut déportée le 9 mars 1943 : elle était la seule survivante de notre famille en 1945.

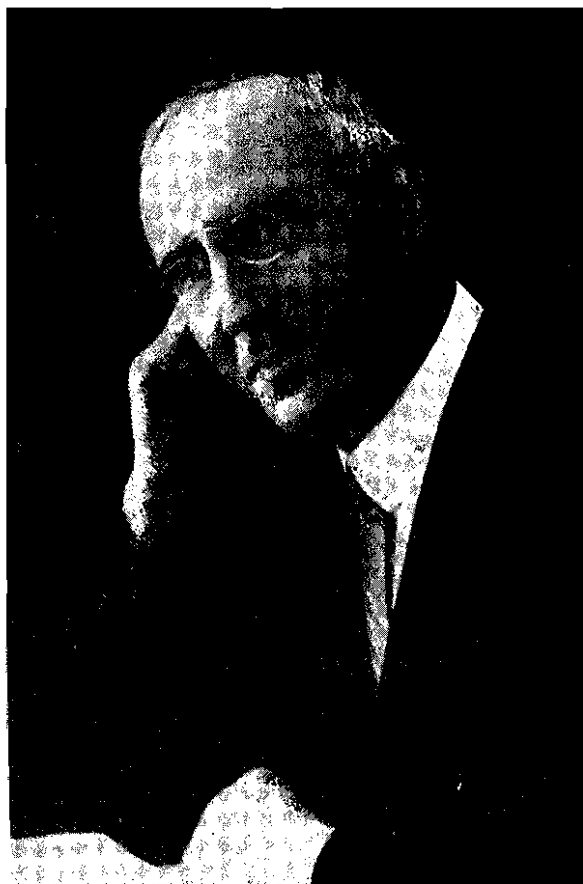
Quelques jours après, fin janvier 1943, vers 4 heures du matin, deux policiers en civil défoncèrent la porte de l'appartement où je

m'étais réfugié avec ma grand'mère, nous hurlant d'avoir à les suivre. Nous fûmes conduits au commissariat du 18ème arrondissement, rue F. Flocon, où déjà les autobus étaient positionnés devant la porte en attente de partir pour Drancy. Vers 11 heures du matin, les nombreux juifs arrêtés montèrent dans l'autobus à plate-forme. Ma grand'mère était assise au fond; j'étais debout à l'extérieur avec d'autres enfants quand, tout d'un coup, j'entendis une voix connue qui venait de la rue criant : « Maurice..., Maurice ..., descends..., viens avec moi..., tu es Français... !!! » C'était madame Raymonde, la meilleure amie de notre famille qui nous restait. Je sautai du véhicule en marche, sans comprendre mon geste, sans doute encore par un instinct de survie inconsciente. Je courus à sa rencontre; l'autobus partit avec ma grand'mère demeurée seule, sans moi. Elle fut déportée de Drancy en mars 1943, convoi n° 49 pour Auschwitz où je devais être.

Mon sauveteur, madame Raymonde (c'était son patronyme) m'amena à Lyon afin de me confier à sa belle-sœur, madame Mauricette Saignemorte qui demeurait à la Croix-Rousse, 62 Grande-Rue, où elle tenait une boucherie. Elle fut aussi une des principales instigatrices de ma sauvegarde d'enfant caché et recherché, comme le mentionnent les fiches d'état civil de l'époque.

Vu la proximité du collège Saint-Louis, madame Mauricette Saignemorte obtint la possibilité de me confier aux bons soins du frère Vital Freycenet, autant pour me scolariser que pour me cacher, afin de ne pas avoir une présence continue chez elle. Dans son acceptation à mon sujet, le frère Vital prenait les risques dans le Lyon occupé : Klaus Barbie dirigeait la Gestapo et Caluire. Si j'avais été découvert, arrêté, le frère Vital l'eût été aussi... et il le savait dès le début.

Je vais rechercher dans mes souvenirs quelques détails du pensionnat Saint-Louis des années 1942-1945 : un peu difficile, mais je me remémore le grand dortoir avec, au fond, le rideau blanc où demeurait le frère de garde... ; la



M. Freycenet (Frère Vital)

cour de récréation où nous jouions aux chars romains... ; la chapelle pour les prières de la journée... »

Je me souviens d'un matin d'hiver blafard ce 27 janvier, jour de mon anniversaire.

Ce qui m'a touché le plus, c'est le jour du décès du frère Vital, ce mois de février 1945, quand tous les enfants sont allés, par petits groupes, se recueillir, à genoux près de son lit : nous lui prenions la main, sans doute les yeux bien remplis de larmes. Nous l'aimions tous beaucoup pour son aide en ces temps difficiles, pour sa bonté... »



« Un petit géranium rouge... »

Le témoignage suivant est l'enregistrement des paroles mêmes de sœur Marie-Louise Lembourg, recueillies par la sœur archiviste en 1994.

Les faits se passent à Uccle, commune limitrophe de Bruxelles, où les sœurs de la Divine Providence de Créhen avaient ouvert l'école du Sacré-Cœur en 1903.

Sœur Marie-Louise (Lucie Lembourg), née en 1910 à Mons, province du Hainaut (Belgique), a enseigné à Uccle de 1933 à 1955.

Sœur Flore (Marie Cotton), née en 1903 à Ghoy, province du Hainaut (Belgique), a enseigné à Uccle de 1931 à 1959. Au moment des faits, elle était directrice de l'école. Sœur Flore est décédée en 1987.

Sœur Marie-Louise, qui aujourd'hui a encore une mémoire fidèle, n'a pu cependant nous préciser l'année exacte de ces faits (vers 1943 ?)

[...]

Pendant la guerre, à la veille de la rentrée des vacances de Pâques, sœur Flore nous a dit en souriant : « Demain, nous allons avoir de nouvelles élèves ; bien une dizaine », et je me disais : « Oh ! ? », mais elle ne disait rien d'autre et je me demandais qu'est-ce qu'il y avait comme mystère, mais elle ne s'est pas expliquée. Par contre, nous avions l'infirmière de l'école qui était un puits de science, qui avait beaucoup étudié, qui s'était beaucoup cultivée, mais qui ne savait pas toujours se taire, et, quand elle est arrivée devant les rangs, à 1 h 30, elle a regardé les rangs et elle dit : « Oh ! mais ça, c'est l'Israël placé ! » Je lui dis : « Chut... mademoiselle », mais je ne savais rien et cette fois-là j'ai compris.

J'ai suivi sœur Flore dans le préau. Je lui dis : « Sœur Flore, quelle nouvelle ! », « Taisez-vous, sœur Marie Louise ! Ma mère ne sait rien, monsieur le curé non plus. Taisez-vous ! Ce sont des Juifs, mais il ne faut pas nous faire prendre. » Mais depuis ce temps-là, je tremblais parce que, si on nous avait attrapées, c'était vraiment la déportation dans un camp de concentration. Elle a risqué gros. Et un lundi matin, une petite Juive, qui était en 5^e et 6^e année primaire, est arrivée en pleurant, pleurant, et je me dis : « Qu'est-ce qu'elle a ? » Il y avait des gens jaloux du petit sou qu'on pouvait donner à

d'autres pour garder ces enfants-là, qui les avait dénoncés, et, pendant la nuit du dimanche au lundi, une camionnette allemande avait fait le tour du handborg, ici, en haut de la rue, et avait cueilli les Juifs qu'ils avaient pu ramasser et on avait pris la maman de la petite.

Alors j'en ai eu deux en classe. Une qu'on appelait Lucienne et l'autre Berta – ça ne devait pas être leurs noms –, je ne sais pas où elles logeaient. Je crois que Berta était à la charcuterie, ici au coin de la rue ; mais pour retourner, elle faisait détours et détours par tous les chemins pour dépister les gens ; et après la guerre, j'ai vu le papa de Berta, la maman n'est pas revenue ; elle a péri dans un camp de concentration. Et Lucienne n'a jamais eu aucune nouvelle des siens, ni de père ni de mère. Alors les Juifs ont repris les enfants juifs après la guerre et les ont placés dans des écoles juives à Saint-Gilles. Donc Lucienne nous a quittées.

Mais un jour, elle s'est souvenue de nous avec reconnaissance et elle est arrivée avec un petit géranium rouge pour garnir le Sacré-Cœur. Elle venait à la messe du premier vendredi du mois avec nous ; elle restait près de moi, ne communiait pas ; mais les enfants ne se posaient pas de questions ; et après la guerre, Lucienne a épousé un Juif et puis je l'ai perdue de vue.

**Dès réception de ce numéro,
pensez à régler
votre COTISATION
ou votre ABONNEMENT
pour 2005**

25 € : la cotisation-abonnement **pour les personnes physiques travaillant au service d'un fonds d'archives ecclésiastiques ou religieuses.**

A partir de 32 € : l'abonnement de soutien aux deux bulletins de l'année **pour les personnes physiques ou morales désireuses d'entretenir des relations avec l'Association.**

Échéance annuelle : janvier.

À régler par chèque à l'ordre de :

ASSOCIATION DES ARCHIVISTES DE L'ÉGLISE DE FRANCE

et envoyé directement

106, rue du Bac, 75341 PARIS CEDEX 07

en précisant le nom de l'abonné s'il est différent de celui de l'expéditeur.

Pour l'étranger, règlement par virement international (*nous consulter auparavant*).



ARCHIVES DE L'ÉGLISE DE FRANCE

Bulletin de l'A.A.E.F.

(Association des Archivistes de l'Église de France)

106, rue du Bac, 75341 PARIS CEDEX 07

Directeur de la publication : Félicien MACHELART

Rédacteur en chef : Jean-Pierre RIBAUT

Impression INDICA

27, rue des Gros-Grès, 92700 Colombes

Les textes publiés n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs. Le droit de reproduction est soumis à l'autorisation des auteurs et de l'Association.

L'ASSOCIATION DES ARCHIVISTES DE L'ÉGLISE DE FRANCE, association loi 1901, a été fondée en 1973 à l'instigation de Mgr Charles Molette, avec le concours du Secrétariat de l'Épiscopat et du Comité permanent des religieux et religieuses, actuellement Conférences des Supérieur(e)s Majeur(e)s.

Elle a vocation à regrouper les archivistes des diocèses mais aussi des instituts religieux et des autres organismes d'Église, comme les Instituts catholiques, les sanctuaires et tout mouvement ou service. Les structures de l'Église productrices d'archives peuvent être estimées à un millier.

Le but de l'Association est de favoriser la sauvegarde et la bonne conservation des documents qui, témoignant de la vitalité de l'Église catholique en France, constituent un élément du patrimoine intellectuel, culturel et spirituel du pays. Elle se fixe donc un deuxième objectif qui est de promouvoir tous les moyens susceptibles d'améliorer les relations entre ses membres, leur activité scientifique et technique, ainsi que leurs conditions de travail, eu égard au caractère propre des fonds envisagés.

L'Association publie un bulletin de liaison bi-annuel ; elle assure un rôle de formation permanente par l'organisation de stages, de sessions ou de congrès.

Pour renseignements, adhésion, abonnements, échange, s'adresser au **Secrétariat de l'Association des Archivistes de l'Église de France** :

106, rue du Bac

75341 PARIS CEDEX 07

Fax : 01 45 49 69 88